



Moïse Katumbi

DROITS DE L'HOMME

Katumbi initie une plainte contre Kinshasa

Dans une lettre militée le 29 mai 2017, l'opposant en exil a mandaté son avocat M^e Dupond-Moretti afin qu'il dépose une plainte contre Kinshasa auprès de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies. L'ex-gouverneur du Katanga évoque la persistance de l'acharnement contre sa personne pour motiver sa plainte dont le dépôt est annoncé pour vendredi 2 juin 2017 à Genève en Suisse.

En marge du dépôt de la plainte, une conférence de presse est annoncée le même jour dans la ville Suisse. Reste à savoir si cette démarche suffirait pour faire reculer Kinshasa et le ramener aux bons sentiments...

Page 6

MINES

La RDC a produit moins d'or en 2016

Plusieurs études internationales attestent d'une situation difficile pour les matières premières suite au fléchissement des cours mondiaux. Cela se vérifie en RDC. Le volume de la production aurifère est passé à 780 000 onces au cours de cette période, marquant ainsi une baisse de 12 % par rapport à l'exercice passé.

Une page est bien en train de se tourner dans un pays dont les mines ont constitué le principal moteur de croissance depuis son indépendance. La contribution du secteur minier à la croissance économique nationale n'a atteint que les 18,3 %, contre 22 % pour le commerce de gros et 21 % pour les industries manufacturières.

Page 4



Une entreprise minière au Katanga

PROMOTION

Music in Africa crée une vitrine sur mesure pour les talents du continent

Dans son nouveau site web relooké mis en ligne le 25 mai, l'organisation propose désormais les Dossiers de presse électroniques (DPE) des musiciens et chanteurs répertoriés comprenant vidéo, chansons et images de sorte qu'ils puissent les envoyer aux organisateurs, promoteurs et maisons de disques. Avec cette version améliorée du site, les talents africains s'offriront une bien meilleure présentation. Tout est agencé de sorte qu'une fois le profil de l'artiste approuvé, le site génère un DPE en un simple clic. Libre à lui de sélectionner ses vidéos et chansons en fonction du dossier à expédier aux organisateurs, promoteurs et maisons de disques.

Page 5



INTERVIEW

Christian Mwando : « Il faut lever les entraves à la liberté pour qu'on aille vers des élections apaisées »

Député national de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNAFED) et vice-président de G7, cet acteur politique de l'opposition livre le fond de sa pensée en rapport avec la restriction de l'espace démocratique au regard de sa conférence-débat avortée de la semaine dernière à Lubumbashi. Le fait qu'il ait été empêché

de s'exprimer est, pour lui, suffisant pour attester la volonté de l'autorité politique d'étouffer l'exercice des libertés publiques dans le pays à la veille des scrutins de fin d'année. La stratégie de ceux qui étouffent la démocratie, pense-t-il, consiste à maintenir la population dans l'ignorance.

Page 2

INTERVIEW

Christian Mwando : « Il faut lever les entraves à la liberté pour qu'on aille vers des élections apaisées »

Député national de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNADF) et vice-président de G7, cet acteur politique de l'opposition livre le fond de sa pensée en rapport avec la restriction de l'espace démocratique au regard de sa conférence-débat avortée de la semaine dernière à Lubumbashi. Le fait qu'il ait été empêché de s'exprimer pour lui est un motif suffisant pour attester la volonté de l'autorité politique d'étouffer l'exercice des libertés publiques dans le pays à la veille des scrutins de fin d'année....

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K) : La semaine dernière, les forces de sécurité ont empêché une conférence-débat que vous devriez tenir à Lubumbashi. Qu'en était-il au juste ?

Christian Mwando (C.M) : Nous constatons que les autorités en place ne veulent plus laisser la liberté aux citoyens. Nous savons tous que la liberté est le fondement de toute démocratie. Notre Constitution garantit la liberté de pensée, de réunion et de manifestation. Dans tous les pays du monde, lorsqu'un pouvoir veut mettre fin à la démocratie, il commence d'abord par étouffer la liberté de ses concitoyens. Vous savez, les citoyens congolais ont le droit d'échanger. Il n'appartient pas à un groupe politique, au pouvoir soit-il, d'interdire le droit de réunion, le droit de manifestation...

L.C.K : Mais l'on vous incrimine de l'opposition. Car, à chaque fois que vous organisez une manifestation, elle se termine toujours par des casses...

C.M : Lorsque je veux organiser une manifestation dans une salle, je dois assumer la responsabilité de tout ce qui pourrait se passer dans ce cadre. Si l'on a interdit ma conférence-débat sur l'accord de la Saint-Sylvestre à Lubumbashi, c'est parce que les tenants du pouvoir ne voulaient pas que je communique à la population une opinion contraire à leur point de vue. Il faut rappeler que quelques jours auparavant, le ministre de l'Enseignement supérieur avait in-

terdit une manifestation prévue par la Monusco pour la vulgarisation de la Résolution 2348. Vont-ils dire aussi que la Monusco voulait troubler l'ordre public ? Je rappelle aussi que jusqu'à ce jour, les députés provinciaux de la Tshopo sont interdits d'accès à l'Assemblée provinciale parce qu'ils veulent discuter de la gestion de leur province. Est-ce que ces députés cherchent-ils à troubler l'ordre public ? Je pense qu'il s'agit tout simplement d'une tentative d'étouffer la liberté d'expression au profit d'un autoritarisme pérenne.

L.C.K : Les autorités n'ont-elles pas raison d'interdire une manifestation lorsqu'elles se rendent compte qu'elles ne seront pas en mesure d'assurer la sécurité des manifestants ?

C.M : Comment expliquer que lorsque la majorité organise ses manifestations, l'Etat assure sans problème la sécurité et que, lorsqu'il s'agit de l'opposition, la sécurité n'est pas toujours assurée ? Est-ce que la rencontre entre la Monusco et les professeurs d'universités posait un problème de sécurité ? Il s'agit là tout simplement de l'étouffement de la démocratie auquel s'emploient les autorités en place. Je précise que c'est depuis 2015 que les autorités m'empêchent de m'adresser à ma base de Lubumbashi. Et pourtant, comme tout congolais, j'ai le droit de m'exprimer.

L.C.K : Lorsque vous étiez à la majorité, vous aviez aussi, en tant que cadre de ce regroupement politique, contribué à l'étouffement de la démocratie en cautionnant ses égarements. Pourquoi alors se plaindre puisque ce n'est qu'un juste



Christian Mwando

retour de la manivelle ?

C.M : Je rappelle que si je suis aujourd'hui dans l'opposition, c'est parce que je me bats pour le respect de notre Constitution et de la démocratie. Et cela n'a pas commencé aujourd'hui. Si Christian Mwando, Moïse Katumbi, Pierre Lumbi et les autres sont considérés comme des pestiférés, c'est parce qu'ils ont démissionné de leurs postes étant donné qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'instauration d'une dictature à vie. Si Christian Mwando avait voulu rester pour continuer à faire n'importe quoi, il serait toujours là. Mais ce n'est pas ça l'objectif. L'objectif pour nous, c'est la démocratie que nous cherchons à installer dans notre pays et que nous devons aujourd'hui respecter. La question ne se pose pas seulement en termes d'étouffement des libertés de réunion, de manifestation et d'expression qui ne s'arrêtent pas seulement dans les salles. Tenez : depuis qu'on a pris les mesures de décrispation du climat politique en rouvrant les chaînes de télévision, combien des médias ont-ils déjà bénéficié de cet élargissement ?

cié de cet élargissement ? En définitive, le système mis en place tend à étouffer et à écraser la démocratie...

L.C.K : La majorité vous a toujours accusé, vous de l'opposition, de profiter de ces genres de tribunes pour inciter la population à la violence et à la haine...

C.M : Je pense que la loi existe tant pour l'opposition que pour la majorité. Lorsqu'un opposant incite à la violence ou à la haine, la justice doit le sanctionner. Mais l'on ne comprend pas qu'avant même qu'un opposant n'ait parlé, l'on puisse déjà préjuger sur ce qu'il va dire jusqu'à l'interdire de parler. Revenons sur l'introduction de ma conférence-débat à Lubumbashi. Pourquoi les services de sécurité ont-ils menacé les prêtres propriétaires de la salle censée abriter la rencontre ? Pourquoi molester mes partisans au lieu de parlementer avec moi, laisser la rencontre se tenir et me tenir responsable de ce qui allait se passer ou de ce que j'allais dire ?

Lorsqu'un opposant incite à la violence ou à la haine, la justice doit le sanctionner. Mais l'on ne comprend pas qu'avant même qu'un opposant n'ait parlé, l'on puisse déjà préjuger sur ce qu'il va dire jusqu'à l'interdire de parler. Revenons sur l'introduction de ma conférence-débat à Lubumbashi. Pourquoi les services de sécurité ont-ils menacé les prêtres propriétaires de la salle censée abriter la rencontre ? Pourquoi molester mes partisans au lieu de parlementer avec moi, laisser la rencontre se tenir et me tenir responsable de ce qui allait se passer ou de ce que j'allais dire ?

L.C.K : Votre conclusion ?

C.M : Il faut qu'on lève les entraves à la liberté pour qu'on aille vers la tenue d'élections libres et apaisées. Nous nous rendons compte que la stratégie de ceux qui étouffent la démocratie, c'est de maintenir la population dans l'ignorance. Et notre devoir, et le sens même de la démocratie, c'est que chacun s'exprime librement. C'est ainsi qu'on parle de la liberté de l'information et de la liberté d'expression, de sorte que le peuple se fasse son propre jugement par rapport à ceux qui le dirigent.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TECHNOLOGIE

Le centre nucléaire de Kinshasa se meurt sous bonne garde

Perché sur une colline d'un faubourg de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, un centre de recherche nucléaire se meurt.

Son réacteur n'a pas servi depuis des lustres mais le lieu reste jalousement gardé en raison de la dangerosité du site, désormais menacé par l'érosion des sols. Ce Centre régional de recherche nucléaire de Kinshasa (CREN-K) est né en 1959, à l'époque de la colonisation belge, et un an avant l'indépendance du pays. C'était alors le premier réacteur nucléaire d'Afrique subsaharienne. En 2007, une équipe de l'AFP s'y était rendu alors que des barres d'uranium avaient été volées et que la communauté internationale s'inquiétait d'un possible détournement à des fins militaires. Aujourd'hui, c'est l'érosion de la colline qui inquiète les autorités universitaires: depuis plusieurs années, elle gagne du terrain et la butte sur laquelle est construite la petite centrale de recherche se lézarde. Le ruissellement des eaux des pluies tropicales abîme le sol et laisse derrière lui des sillons, qui menacent la clôture du CREN-K. Le réacteur actuel -- un TRICO II d'un mégawatt, en vogue pour la recherche dans les années 1970-- a été installé en mars 1973 mais ne fonctionne plus depuis 1994, faute de moyens. Il fut à l'époque l'une des victimes de l'effondrement de l'économie nationale saignée par la dictature de Mobutu. Le pays a ensuite connu deux guerres qui ont achevé de le réduire en miettes, entre 1996 et 2003, et le réacteur n'a jamais repris son activité de recherche.

Collecteur d'eau

Face à l'érosion, le directeur du CREN-K, le Pr Vincent Lukanda, qui est également Commissaire général à l'énergie atomique de la RDC, se veut rassurant. Il explique que des dispositions ont été prises pour



Centre régional de recherche nucléaire de Kinshasa (CREN-K)

parer à toute éventualité: grâce à un «collecteur d'eau» censé drainer les eaux de pluies sans dommage pour la butte, le mont Amba. Le journaliste de l'AFP ne sera pas autorisé à visiter le réacteur et le dépôt de stockage des déchets fissiles, il ne verra que les autres bureaux et locaux. Pas question d'en savoir plus sur la quantité d'uranium que le centre recèle ou sur les déchets fissiles hérités du premier réacteur et stockés dans l'enceinte. «Secret d'État», lance le Pr Lukanda, en concédant simplement que «c'est très dangereux». Pas question non plus de s'entretenir avec deux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) venus à Kinshasa animer un atelier de quatre jours sur la «protection physique des installations nucléaires du CREN-K». «Secret professionnel», affirme le gardien du temple nucléaire.

A Livulu, quartier populaire au pied de l'université, la population préoccupée par sa survie immédiate a d'autres soucis en

tête que la dangerosité du centre nucléaire et l'érosion de la colline qui l'héberge. «Le cuivre ne met pas en danger. Si l'uranium est aussi un minerai, il ne mettra personne en danger», assène un vendeur de cigarettes.

En très bon état

Quant aux chercheurs employés sur place, plusieurs se plaignent d'un manque criant de moyens pour le CREN-K, mais au moins, ont-ils la satisfaction d'être payés --peu, mais dans les délais-- ce qui apparaît presque comme un privilège vu la misère dans laquelle se débattent neuf Congolais sur dix... En 2004, alors que le pays sorti des guerres regardait de nouveau l'avenir avec espoir, le directeur de l'époque tablait sur l'arrivée imminente au CREN-K d'un nouveau tableau de contrôle censé permettre, enfin, de redémarrer l'engin. Il n'en fut rien. Treize ans plus tard, son successeur le Pr. Vincent Lukanda veut encore y croire, alors que le petit réacteur reste désespérément à l'arrêt. Il est «en très bon

état», assure-t-il à l'AFP. « Nous attendons du gouvernement un financement de l'ordre de 3 millions de dollars américains devant permettre l'installation d'un «pupitre [de commande] numérique », dit-il. Sur le papier, le CREN-K mène diverses activités de recherche à visées médicales, biologiques, génétiques ou industrielles.

Plan de démantèlement ?

Et dans ses locaux peints en jaune et mieux entretenus que l'université de Kinshasa, dont le campus délabré accueillant 30.000 étudiants jouxte le CREN-K, le Pr Lukanda s'enflamme à l'idée que son pays --doté d'un immense potentiel hydroélectrique non exploité-- puisse un jour produire du courant avec l'énergie nucléaire. «Les outils de départ, nous les avons!» affirme-t-il. Mais il faut que «le pays s'engage politiquement dans cette voie et sollicite l'aide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), reconnaît-il. L'heure ne semble toutefois pas à un redémarrage prochain de la petite centrale nucléaire congolaise. L'argent manque et l'AIEA explique qu'elle «aide les autorités congolaises à mettre sur pied un plan de démantèlement». Ce qui toutefois ne signifie pas que l'idée d'un démantèlement soit actée: l'AIEA recommande l'élaboration de tels plans «pour tous les réacteurs de recherche installés (dans le monde), quelle que soit la date à laquelle ils doivent être démantelés», précise le porte-parole de l'organisation, basée à Vienne. Le Pr Lukanda, lui, est catégorique: le gouvernement «n'entend pas démanteler» le CREN-K. Au contraire, il veut la «moderniser la centrale», assure-t-il, plus de 25 ans après la mise à l'arrêt du réacteur.

Avec AFP

ASSOCIATION

L'Alliance des Bangala se redynamise

Une grande rencontre a été organisée en vue d'échanger sur les voies et moyens de remettre en selle cette association qui a été marquée par une léthargie depuis plusieurs années.

Le comité directeur provisoire de l'Alliance des Bangala (Alliba) a passé, le 24 mai dernier, à Kinshasa, un moment d'échanges avec les responsables des différents groupes ethniques membres de cette Asbl venus nombreux répondre à son invitation. Les fils et filles ngala vivant à Kinshasa, longtemps abandonnés à la suite notamment de ce qu'ils ont qualifié « des égarements de l'ancien président qui voulait transformer l'Alliba en parti politique pour des intérêts personnels », se sont dit réconfortés de cette rencontre, initiative du comité provisoire qui conduit aux destinées de cette association jusqu'à l'élection du comité définitif prévu dans les prochains jours.

Cette rencontre, a-t-on noté, s'est inscrit dans le cadre de l'assemblée générale en perspective de cette élection des membres du bureau définitif. Malgré les tentatives de démobilisation dont les promoteurs sont descendus jusqu'à Kinkole, à l'endroit prévu

pour cette activité, les délégués des associations ngala venus presque de toutes les communes de Kinshasa ont répondu massivement à cette assemblée générale, une première depuis l'existence juridique de l'Alliba.

Une manifestation similaire avait été organisée pour contrer celle du comité provisoire dirigée par Michel Koyakpa, qui a vu réunir en cet endroit près de 1200 délégués convoqués à l'Assemblée générale.

Restés attachés aux valeurs ngala À en croire le comité provisoire et les membres de cette Asbl, l'Alliba rénovée aspire désormais à un combat intellectuel. « Elle reste attachée à ses valeurs notamment l'unité du peuple ngala, l'entraide mutuelle, la défense des intérêts des Ngala, le soutien à tous les dirigeants ngala qui défendent aussi ces valeurs et ce, sans discrimination », a expliqué le président du comité provisoire. Cette structure dirigeante de l'Alliba a profité de cette assemblée générale pour demander à tous les membres de prier et d'apporter chacun en sa manière le soutien à tous les ressortissants de l'espace ngala ayant bénéficié de l'amnistie générale depuis 2014, mais qui n'ont jamais été libérés



Le comité provisoire de l'Alliba, lors de la rencontre

jusqu'à ce jour. Le comité a aussi exhorté les Ngala à militer pour la libération de Jean-Pierre Bemba, « un des vaillants ngala détenu injustement à la CPI depuis 9 ans déjà ».

Ce message a été très bien accueilli par des applaudissements, vus comme un signe de l'amour à l'ex-vice président de la République et Sénateur, de qui ont dit incarner sans nul doute le

leadership avéré à même de défendre les intérêts des Ngala en particulier et du peuple congolais en général.

Ce comité provisoire a, enfin, appelé le peuple ngala vivant à Kinshasa à se mobiliser massivement pour se faire enrôler afin de voter très prochainement pour tous les Ngala qui voudront briguer les postes électifs aux prochaines élections.

Il est rappelé que le comité provisoire de l'Alliba avait été chargé, depuis sa constitution, de deux missions essentielles dont l'élaboration des statuts et règlement ainsi que la mise en place du bureau définitif à l'issue d'une élection démocratique dont l'ouverture de la collecte des dossiers de candidature était lancée à partir du mercredi 24 mai 2017.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

Lancement de la campagne « J'aime la RDC, Je soutiens les élections »

Cette campagne est une initiative du ministre de l'Aménagement du territoire et de la rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa pour sensibiliser la population à l'enrôlement.

Félix Kabange Numbi qui a lancé dernièrement cette campagne à l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA) a fait savoir que cette campagne se poursuivra jusqu'à la tenue des élections. Pour lui, on ne peut pas parler de l'alternance politique s'il n'y a pas des élections. Malheureusement, regrette-t-il, il y a de ces politiciens qui veulent l'alternance politique mais ne veulent pas des élections. « Tout le monde veut l'alternance et nous disons que l'alternance n'est possible que par les élections. On ne peut pas vouloir les élections et ne pas aller s'enrôler ; il y a une certaine frange de la population qui veut l'alternance ; qui veut accéder au pouvoir mais en même temps cette franche ne veut pas des élections. Il y a des gens qui clament tout le temps les élections, l'alternance mais qu'on n'a pas vu sur le terrain pour aller sensibiliser la population à s'enrôler massivement... ».

Avec les cadres et militants de son parti l'Éveil de la Conscience pour le Travail «ECT», Félix Kabange Numbi, ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville a organisé une marche de santé qui a traversé pratiquement les avenues de quatre communes concernées dans un premier temps par l'enrôlement dont Barumbu, Lingwala et Kinshasa. Cette marche est par-

tie du rond-point Huileries, en passant par les avenues Kabambare, Kasa vubu, Kabin-da pour chuter à l'ISTA.

C'est une marée humaine qui a accompagné Félix Kabange Numbi dans sa marche. Partout où le cortège est passé, il n'a fait que susciter la curiosité et attirer l'attention et la sympathie des kinois et kinoises sensibilisés à aller se faire enrôler. Le point de chute de la marche a été l'ISTA. Ici, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la rénovation de la ville a appelé la population kinoise en général et la jeunesse en particulier à aller se faire enrôler. Son parti l'ECT représenté à cette marche par le président inter-fédéral ville de Kinshasa, Me Jean Claude TSHIBANGU se met à l'instar d'autres partis politiques en ordre de bataille pour accomplir ce devoir civique et tient à mobiliser plus des kinois à l'enrôlement.

Au centre d'enrôlement situé dans l'enceinte de l'ISTA, le ministre y est entré pour s'enquérir du déroulement des opérations électorales. Il a encouragé les personnes présentes à la patience. Quelques étudiants de l'ISTA ont accompagné le ministre et se sont réjouis de cette campagne de sensibilisation. Après l'ISTA, Félix Kabange Numbi s'est dirigé vers un autre centre d'enrôlement situé dans l'enceinte de l'institut Isangi dans la commune de Lingwala où il est allé accompagner un haut cadre du parti ECT pour se faire enrôler. Ici aussi, le ministre a encouragé ses compatriotes à accomplir ce devoir civique pour choisir dans un proche avenir les dirigeants du pays.

Aline Nzuzi

MINES

La RDC a produit moins d'or en 2016

Le volume de la production aurifère est passé à 780 000 onces au cours de cette période, marquant ainsi une baisse de 12 % par rapport à l'exercice passé.

Plusieurs études internationales attestent d'une situation difficile pour les matières premières suite au fléchissement des cours mondiaux. Cela se vérifie en RDC. En effet, selon les statistiques financières de la Banque mondiale pour la RDC en 2016, le secteur minier a enregistré la cinquième plus forte croissance sectorielle (à peine 4,8 %), loin derrière les industries manufacturières (13,7 %), le commerce de gros et détail (10,8 %), les transports et communication (9,7 %) et les services marchands (7,7 %). Une page est bien en train de se tourner dans un pays dont les mines ont constitué le principal moteur de croissance depuis son indépendance. par ailleurs, la contribution du secteur minier à la croissance économique nationale n'a atteint que les 18,3 %, contre 22 % pour le commerce de gros et 21 % pour les industries manufacturières.

Cependant, au-delà du marasme économique international, la baisse de la production d'or dans le pays trouve également son explication dans la contreperformance enregistrée dans la mine de Kibali. Les difficultés opérationnelles ont fait perdre à cette grande mine près de 9 % de sa performance. Au moins 2 opérateurs, en

l'occurrence Randgold Resources et Ashanti Gold travaillent dans ce site aurifère. D'autres producteurs d'or, dont Amadale et Kisenge mining travaillent dans le projet Mpokolo. Il y a enfin ASA Resources qui évolue dans le projet Zani-Kodo.

Avenir incertain

Quant aux perspectives d'avenir, BMI Research dévoile des projections plutôt alarmistes, avec une baisse de la production aurifère au cours des prochaines années. Il est loin, le temps où le pays pouvait encore espérer atteindre 1,9 million d'onces d'or d'ici à 2021. Cette firme spécialisée dans l'analyse du secteur aurifère limite la production à 1,25 million d'onces au cours de cette période. Toutefois, comme le confirment d'ailleurs plusieurs analyses antérieures, le secteur aurifère a affiché plus de résistance que le cuivre, le principal minerai exporté par la RDC. À présent, la nouvelle étude de BMI Research apporte une précieuse information. Selon la firme, le pays va enregistrer tout de même la plus rapide croissance de la production aurifère en Afrique subsaharienne au cours des 6 prochaines années, plus précisément entre 2017 et 2021. La bonne nouvelle est la possibilité d'une reprise des prix de l'or grâce à un environnement d'investissement meilleur et des plans d'expansions de certains projets en cours d'exécution.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DU HAUT KATANGA

L'Asadho exhorte la société Ruashi Mining S.A à réparer les dommages causés aux populations du quartier Luano

La société citée, qui mène des activités minières dans cette partie de la province, aurait causée la pollution qui a causé des graves dégâts dans les champs des habitants de ce quartier.

Dans un communiqué du 30 mars, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dit très préoccupée par la persistance de la souffrance des populations vivant aux alentours de l'usine de la société Ruashi Mining SA, causée par la pollution environnementale à répétition suite aux activités minières, dans la province du Haut Katanga. Citant des témoignages recueillis auprès des populations du quartier Loano, ainsi que le constat fait par son équipe sur terrain à Lubumbashi, cette ONG a relevé qu'en date du 27 janvier 2017, entre 20h 30 et 10h45 du matin du 28 janvier, une équipe de cette société minière, profitant de la forte pluie qui s'abattait sur la ville de Lubumbashi, pour ouvrir les vannes et remplir son bassin de décantation dépourvu de géo-membrane. « Les eaux minéralogiques acidifiées provenant de ce bassin ont été déversées dans la rivière Ruashi, affluent de la rivière Luano, avant de se diriger vers les champs des maraîchers, envahir et endommager plusieurs hectares de cultures, unique moyen de survie des habitants du quar-

tier Luano », a regretté l'Asadho.

L'association Groupe de femmes mal nourries (GAFEM) a affirmé à l'équipe de l'Asadho que 55 ménages sont affectés par cette situation, qui n'est pas la première avec la société Ruashi Mining S.A. L'Asadho rappelle qu'elle avait déjà, en son temps, dénoncé la destruction des champs des habitants de cette partie du Katanga, par une fumée provenant de l'usine de cette entreprise. « Ces victimes continuent à attendre réparation jusqu'à ce jour », a souligné l'Asadho.

Devant cette situation, l'Asadho attend du ministre national en charge des mines d'ouvrir un dossier à charge de la société Ruashi Mining SA, en vue d'évaluer l'impact des différents cas de pollution sur les populations de la Ruashi, et à inviter la société Ruashi Mining SA, en application du principe pollueur payeur, à procéder à la juste indemnisation des victimes. L'Asadho exhorte le gouvernement provincial à diligenter une enquête tripartite pour identifier toutes les victimes et évaluer les préjudices subis en vue de leur indemnisation. Alors que le parquet général de Lubumbashi est appelé à engager des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables de cette entreprise.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Le Dr Tedros Adhanom à la tête de l'OMS

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a été élu par les États Membres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au poste de Directeur général de l'OMS.



C'est le 1er juillet 2017 que le nouveau directeur général de l'OMS, proposé par le gouvernement de l'Éthiopie, commencera son mandat de cinq ans.

Le successeur du Dr Margaret Chan, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a été, avant son élection à la tête de l'OMS, ministre des Affaires étrangères de 2012 à 2016. De 2005

à 2012, il était ministre de la Santé. Il a été également président du conseil du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; président du Conseil du Partenariat Faire reculer le paludisme et Co-président du Conseil du Partenariat pour la Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Lorsqu'il a été ministre de la Santé en Éthiopie, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a eu à diriger un effort de réforme complète du système de santé du pays avec le développement des infrastructures sanitaires et la création de trois mille cinq cent centres de santé et de seize mille postes de santé ; il a augmenté les effectifs des personnels soignants de 38 000 agents de vulgarisation ; et il a initié des mécanismes de développement pour étendre la couverture de l'assurance-maladie. En tant que ministre des Affaires étrangères, il a dirigé l'effort pour négocier le Programme d'action d'Addis-Abeba, dans le cadre duquel 193 pays se sont engagés à faire les financements nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable.

A.Nz.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



PROMOTION

Music in Africa crée une vitrine sur mesure pour les talents du continent

Dans son nouveau site web relooké mis en ligne depuis le 25 mai, l'organisation propose désormais les Dossiers de presse électroniques (DPE) des musiciens et chanteurs répertoriés comprenant vidéos, chansons et images de sorte qu'ils puissent les envoyer aux organisateurs, promoteurs et maisons de disques.

Avec cette version améliorée du site www.musicinafrica.net, les talents africains s'offriront une bien meilleure présentation. En effet, le profil Music in Africa (MIAF) va donner le loisir à l'artiste, au musicien ou au chanteur, de synchroniser musiques et vidéos. Ainsi, il peut s'assurer la promotion de « son contenu provenant des sites extérieurs tels que YouTube, Sound Cloud et Deezer sans manipulation », fait savoir le communiqué de presse émis à l'occasion du lancement du site. Tout est agencé de sorte qu'une fois le profil de l'artiste créé est approuvé par l'équipe de la rédaction, le site génère un DPE en un simple clic. Dès lors, libre à lui de sélectionner ses vidéos, chansons et images en fonction du dossier à expédier aux organisateurs, promoteurs et maisons de disques.

Le nouveau site de Music in Africa paraît bien plus intéressant que le précédent lancé en décembre 2014 car il comporte, souligne-t-on, « des améliorations significatives dans la fonctionnalité, la conception et la performance ». Pourtant, cette plateforme complètement nouvelle demeure encore fidèle à la vision de la Fondation. Ce qu'Eddie Hatitye a pris soin d'expliquer lors de son lancement. En effet, le directeur de MIAF qui s'est dit « heureux » de l'effectuer un jour si important pour le conti-



Le nouveau site Music in Africa

ment, savoir que le 25 mai est la « Journée de l'Afrique » a tout aussi souligné : « Le nouveau site offre d'innombrables possibilités, la Fondation continuera à produire le contenu de qualité qui a fait de Music in Africa une source d'information fiable du secteur de la musique africaine, et ce en moins de trois ans ». Et maintenant, le site présente un nouvel atout qu'il offre à présent « un large éventail de nouvelles fonctionnalités conçues pour soutenir les musiciens, l'audience cible du site, dans leur carrière ».

Du streaming audio et vidéo

Dans les nombreux avantages des nouvelles fonctionnalités susmentionnées il y a lieu de citer le fait qu'ils incluent notamment une rubrique permettant au musi-

cienn de synchroniser sa musique avec les sites de streaming légaux. Voilà bien là, nous dit le communiqué de presse, « une autre fonction pour faciliter le booking en ligne des artistes ». Et au travers du streaming audio et vidéo, Music in Africa pense aider le musicien à gérer efficacement et suivre les performances d'une campagne de promotion. Ce, qu'il lui « propose des statistiques qui montrent le trafic que génère un morceau ou une vidéo ainsi que le nombre de fans s'engageant avec ledit contenu ». Option qui comporte aussi ses avantages avec la possibilité d'accéder à bien d'autres opportunités. Dans ce lot de possibilités figurent les offres d'emploi, de financement, de concerts et autres services. Il est aussi signalé l'option d'une messagerie

instantanée en vue de faciliter le dialogue indispensable entre les acteurs clés de l'industrie, une rubrique pour l'élaboration de dossiers de presse électronique et d'autres sections utiles. Et, la cerise sur le gâteau, cet espace libre d'accès, donc gratuit comporte deux versions, une anglaise et une française de sorte qu'il n'y a pas de barrière linguistique.

L'offre de la musique en streaming joue tout aussi en faveur de la plate-forme qui n'a pas encore une semaine. Tout porte à croire que son grand attrait résidera dans le fait que ladite section met à disposition les dernières nouveautés du continent à travers un lecteur de musique visible en bas de page. Ce, au grand bonheur des usagers qui, pour les découvrir, n'auront qu'à naviguer sur les pages du site.

Il sied de rappeler que Music in Africa est administré et régi par la Fondation Music in Africa, une organisation à but non lucratif dont les membres sont natifs de diverses régions de l'Afrique. Initiative de Siemens Stiftung, du Goethe-Institut et de partenaires sur l'ensemble du continent africain, le projet Music in Africa a vu le jour en 2011. Hormis son bureau de Kinshasa, la fondation Music in Africa marque sa présence sur le continent à travers d'autres représentations régionales situées à Dakar, Nairobi, Lagos et Johannesburg. Quant à son site, il étend sa couverture sur 26 pays dans le cadre d'une stratégie visant une extension à l'échelle continentale d'ici à 2022. Mais déjà, la plate-forme a son petit succès avec plus de 13 000 professionnels de la musique et 120 journalistes musicaux répertoriés entre 2014 et 2016.

Nioni Masela

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Les jeunes sensibilisés à l'exercice de la liberté de manifestation

Au cours de ce séminaire organisé par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) du 29 au 30 mai avec l'appui de la Fondation Konrad Adenauer, les jeunes de la ville de Kinshasa aussi bien que ceux de la majorité au pouvoir, de l'opposition et de la société civile ont été éduqués autour du thème : « Comment éviter les violences entre les jeunes et les autorités locales, lors des manifestations publiques ».

Cet atelier se veut un cadre de libre expression entre les jeunes de différentes tendances politiques pour échanger sur des actes de violences et des situations susceptibles d'entraîner des atteintes et restrictions aux libertés publiques, dans un esprit de fraternité et de respect mutuel. A en croire le président national de la CNDH, Mwamba Mushinkoke en dépit de l'existence de l'arsenal juridique que dispose la RDC, plusieurs défis demeurent à relever au regard de la situation réelle des droits de l'homme au pays. Plusieurs causes, explique le président de la CNDH, sont à la base de ce constat. « Ces causes vont de l'ignorance des droits et des

modalités de leur exercice dans le chef des jeunes à une absence totale d'une véritable culture des droits de l'homme aussi bien dans le chef des destinataires que les agents chargés d'appliquer la loi. Ce qui explique, l'institutionnalisation en 2013 de la CNDH sur base de l'article 222, alinéa 3 de la Constitution ».

Pour lui, les organisateurs des manifestations publiques ont une responsabilité au même titre que les agents de l'ordre chargés de l'encadrement des manifestants qui n'observent pas les règles exigées pour l'exercice de cette liberté. Le président de la CNDH révèle toutefois l'existence d'un climat de méfiance entre les acteurs politiques et les accusations de part et d'autres autour de l'exercice de la liberté de manifestation publique, considérées comme un droit constitutionnel exigeant le respect de son exercice par tous. « Aucun prétexte ne peut être envisagé pour vider le sens de ce droit. Toute violence pendant les manifestations publiques est à condamner », fait remarquer le président de la CNDH.

Aline Nzuzi

DIVISION 1/PLAY-OFF

Renaissance du Congo s'impose face à Bukavu Dawa à Kinshasa

Le FC Renaissance du Congo demeure dans le peloton de tête du Play-Off de la 22e édition du championnat national, au terme de la 8e journée. En effet, le club orange de Kinshasa a battu, le mardi 30 mai 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, l'Olympique club Bukavu Dawa du Sud-Kivu, par trois buts à zéro.

L'entraîneur ivoirien de Renaissance du Congo a présenté une équipe habituelle avec le gardien Guy-Serge Mukumi, et dans le champ le capitaine Djuma Shabani, Nsingi, Asumani Rashidi, le Camerounais Ayuk, Ngimbi, Nzungu Mafwana, le Brésilien Wanderley, Jésus Muloko Ducapel, Mukoko et le Malien Lamine Diawara. Le nouveau coach de Bukavu Dawa, José Mundele

a, pour sa part, confiance au gardien de but Majuenga Michael, et dans le champ, Wakanga Leso, Idriss, Tongo, Mutangayi, Ghislain Mvete Luyeye, Mukamba Maliamungu, John Bosco, etc. Le FC Renaissance du Congo a ouvert la marque à la 13e minute par le biais du Malien Lamine Diawara, il a mis dans le vent un défenseur de Bukavu Dawa, avant de battre le gardien de but Majuenga Michael. Lattaquant malien a récidivé à la 35e minute, profitant d'un long ballon de sa défense pour devancer le gardien de but Majuenga et inscrire le deuxième but. Alors qu'on s'acheminait vers la fin de la première période, les joueurs de Bukavu Dawa, entraînés par

José Mundele depuis la démission de Guillaume Ilunga, ont fait montre de manque de concentration. Asumani en a profité pour initier une action collective et être à la conclusion à la 45e minute, marquant le troisième but du FC Renaissance du Congo qui s'est littéralement baladé face à l'OC Bukavu au cours de la première période.



Vue d'un match de Renaissance du Congo

Le club tuteuré par l'évêque pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa a ensuite géré tranquillement cette avance de trois buts au tableau d'affichage jusqu'à la fin de la partie. L'on rappelle que lors de la première confrontation entre les deux équipes au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu au Sud-Kivu, Renaissance du Congo l'avait emporté par un but à zéro. Au classement, Renaissance du Congo rejoint Mazembe et V.Club qui comptaient déjà 15 points à leur actif. Malgré sa défaite face à Mazembe (4-3), le Daring Club Motema Pembe demeure premier avec 17 points.

Martin Engimo

DROITS DE L'HOMME

Une plainte de Katumbi en gestation contre Kinshasa

Katumbi évoque la persistance de l'acharnement contre sa personne pour motiver sa plainte dont le dépôt est annoncé pour vendredi 2 juin 2017 à Genève en Suisse.

Toujours en exil en Europe, l'ancien gouverneur du Katanga condamné par la justice congolaise à trois ans de prison ferme dans une affaire de spoliation de biens privés est loin de se résigner à son triste sort. Il sait pertinemment bien que son retour au pays est de plus en plus hypothéqué à la lumière des déclarations qu'il n'a cessé de multiplier dans la presse internationale contre le régime de Kinshasa. En se positionnant comme virtuel candidat président de la République à la prochaine présidentielle, Moïse Katumbi aura donc coupé tout lien avec le pouvoir de Kinshasa et s'active, à travers un lobbying intense, à dresser la communauté internationale contre Joseph Kabila qu'il cherche à isoler au plan diplomatique. L'on croit savoir, d'après certaines sources, que le richissime homme d'affaires ne serait pas étranger aux récentes sanctions infligées par l'Union européenne à neuf personnalités proches du président de la République. Vrai ou faux, une chose est certaine, ce que le président du TP



Moïse Katumbi

Mazembe passe désormais pour persona non grata dans son propre pays. Cherchant à se débarrasser de cet étai judiciaire qui l'étreint et qui l'em-

pêche de rentrer en RDC, Moïse Katumbi qui a déjà tout tenté, entend en découdre avec Kinshasa cette fois-ci sur le terrain des droits de l'Homme.

Dans une lettre militée du 29 mai 2017, l'ex-gouverneur du Katanga a mandaté son avocat Me Duppond-Moretti afin qu'il dépose une plainte contre Kinshasa auprès de la Commission des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies. Katumbi évoque la persistance de l'acharnement contre sa personne pour motiver sa plainte dont le dépôt est annoncé pour vendredi 2 juin 2017 à Genève en Suisse. Son ambition de briguer la magistrature suprême est de plus en plus hypothéquée en ce moment où se poursuit l'opération d'enrôlement à travers le pays. Le leader du G7 ne peut donc pas à ce stade s'enrôler et, par conséquent, sa candidature à la présidentielle risque d'être compromise.

En marge du dépôt de la plainte, une conférence de presse sera organisée le même jour dans la ville Suisse à l'hôtel intercontinental.

Reste à savoir si cette démarche suffira pour faire reculer Kinshasa et le ramener aux bons sentiments...

A.D.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CENTRAFRIQUE

L'ONU recense des crimes « abominables » pour la future Cour pénale spéciale

L'ONU a passé au crible douze ans de crimes parmi « les plus abominables » commis par l'armée ou des groupes armés en Centrafrique entre 2003 et 2015 alors que la Cour pénale spéciale (CPS) doit s'installer à Bangui pour juger ces crimes.

Dans un rapport publié mardi, l'ONU documente également les violations commises « par des forces de défense internationales et étrangères », selon ses auteurs.

620 « incidents » sont détaillés dans ce rapport : « villages entiers brûlés dans le cadre de campagnes de représailles ; des récits de viols collectifs de femmes et de filles parfois âgées d'à peine cinq ans ; des exécutions extrajudiciaires ; des décès suite à des cas de torture ou de mauvais traitements dans des centres de détention ».

Le document cite également des « violences graves contre les personnes en raison de leur religion, leur appartenance ethnique ou leur supposée affiliation à des groupes armés ; le recrutement de milliers d'enfants par des groupes armés ; et des attaques contre des acteurs humanitaires et des casques bleus ».

La publication de ce rapport coïncide avec l'installation ces jours-ci de la CPS à Bangui pour instruire et juger les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003.

Un procureur spécial a été nommé, de même que quatre juges d'instruction (deux Centrafricains, une Fran-



Andrew Gilmour (DR)

çaise, un Burkinabè), un procureur spécial adjoint, un substitut du procureur et un juge à la chambre d'instruction. « Nous savons que la publication de ce rapport (de l'ONU) inquiète certaines personnes », a déclaré Andrew Gilmour, sous-secrétaire général aux droits de l'homme des Nations unies, cité dans un communiqué de l'ONU. « Nous parlons de ceux qui ont commis certaines des violations les plus abominables (...) Naturellement, ils craignent que la justice les rattrape », a-t-il dit.

Fruit d'un travail conjoint du Bureau des droits de l'homme et de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), ce rapport recommande à la CPS « d'identifier des axes prioritaires d'enquête » pour déterminer « les crimes les plus graves », notam-

ment les violences sexuelles.

La Centrafrique a basculé dans l'anarchie en 2013 avec le renversement de l'ancien président François Bozizé par des groupes armés Séléka pro-musulmans, entraînant une contre-offensive des anti-Balakas.

L'intervention de la France (décembre 2013-octobre 2016) et de la force de la Minusca (12.500 Casques bleus) ont ramené le calme dans la capitale mais la violence des groupes armés a redoublé ces dernières semaines dans l'intérieur du pays.

Pays instable, la Centrafrique a connu depuis son indépendance en 1960 plusieurs coups d'Etat, comme celui qui avait conduit au pouvoir François Bozizé en mars 2003 en renversant Ange-Félix Patassé.

AFP

La Minusca appelle à la cessation immédiate des attaques contre les civils

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a réitéré cet appel dans un communiqué rendu public le lundi 29 mai.

La force internationale a notamment demandé aux groupes armés et d'auto-défense de mettre un terme à ces violences contre la population civile, y compris les femmes et des enfants. « Des attaques, parfois sur les fondements ethnique et religieux, continuent de cibler des personnes et lieux protégés dans plusieurs villes de la RCA notamment à Bangassou, Bria et Alindao. La Minusca et le Haut-commissariat des droits de l'Homme rappellent que de tels actes pourraient constituer des crimes contre l'humanité », souligne le communiqué. « La Minusca et le HCDH dénoncent les attaques visant les centres d'accueil des déplacés et les hôpitaux. Ils demandent aux groupes armés d'arrêter toute entrave au travail des humanitaires, ainsi que des menaces contre les organisations humanitaires », ajoute la même source.

Selon la mission de l'ONU en RCA, le 24 mai à Bangassou (préfecture

de Mbomou), les anti-Balaka ont enlevé deux femmes qui étaient soignées à l'hôpital. L'une des femmes a été abattue sur place tandis que l'autre a été enterrée vivante. Le 28 mai, dans la même localité, des éléments armés présumés anti-Balaka, ont interdit aux humanitaires de mener une mission dans cette localité. Par ailleurs, des éléments armés ont enlevé une femme et cinq enfants avant de les tuer en brousse. Du 20 au 26 mai, la Minusca a reçu des informations de sources concordantes selon lesquelles les éléments ex-Séléka sous le commandement d'Issa-Ahmat et de Dambousha auraient commis des exactions à l'encontre de la population de Bria (préfecture de la Haute-Kotto). Des cas de meurtres, de pillages de biens et d'incendies de maisons contre la population ont également été signalés.

A ces attaques, se sont ajoutées celles qui ont visé les Casques bleus à Bangassou entre le 8 et 13 mai, de même que les affrontements entre des éléments des anti-Balaka et l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) du 7 au 9 mai qui ont entraîné la mort de plus de 100 civils à Alindao, dans la préfecture de la Basse Kotto.

« Dans cette ville, les éléments

armés manipulent les populations civiles et empêchent la plateforme œcuménique pour la paix de travailler en vue de la cohésion sociale », affirme la force internationale. « La Minusca rappelle à ceux qui commettent, donnent l'ordre, dirigent, financent, organisent ou omettent d'empêcher ces attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires et les casques bleus de l'ONU, qu'ils porteront l'entière responsabilité de ces violences. Ces individus peuvent être poursuivis pour crimes de guerre », prévient-elle.

La résurgence des attaques contre les civils a suscité la réaction de la représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU en RCA. Najat Rochdi a condamné « les actes de violence et abus des droits de l'Homme » et exigé la protection des sites protégés, ainsi que la cessation des entraves à l'action humanitaire. Elle a également demandé aux chefs des groupes armés et d'auto-défense de mettre fin immédiatement aux violences, et les a exhortés à prendre des mesures permettant de traduire en justice leurs éléments impliqués dans ces violations et abus des droits de l'Homme.

Nestor N'Gampoula

L'AFRIQUE EN BREF

JOHANNESBURG - Le président sud-africain Jacob Zuma a survécu à la contestation au sein de son parti, a affirmé lundi le secrétaire général du Congrès national africain (ANC) qui a néanmoins reconnu le besoin de regagner la confiance perdue d'une partie de son électeurat. Le NEC s'est réuni de vendredi à dimanche à Pretoria pour discuter notamment de l'avenir politique du chef de l'Etat dont les récentes décisions ont semé le trouble jusque dans les rangs de l'ANC.

NIAMEY - Deux policiers nigériens et un civil ont été tués samedi dans une attaque « probablement terroriste » contre un poste de police près de la frontière du Burkina Faso, a indiqué dimanche le ministère nigérien de l'Intérieur. Le bureau du commissaire de police, où étaient stockées des armes, a été incendié et plusieurs armes emportées par les assaillants qui ont pris la fuite vers le Mali voisin.

ABUJA - Deux ans jour pour jour après une arrivée au pouvoir qui avait suscité beaucoup d'espoirs, le président Muhammadu Buhari est absent à la tête du Nigeria. Le pays le plus peuplé d'Afrique est resté sans nouvelles de son dirigeant parti à Londres pour un nouveau congé maladie de durée indéterminée, à 74 ans. C'est le vice-président Yemi Osinbajo qui assure ses fonctions.

PARIS - Un festival « afroféministe européen » prévu cet été à Paris et réservé essentiellement aux femmes noires a déclenché une polémique en France, la maire de Paris Anne Hidalgo demandant dimanche l'interdiction d'un événement « interdit aux Blancs ».

NIGÉRIA

La bibliothèque nationale de Norvège a annoncé qu'elle allait numériser la littérature nigérienne en vertu d'un accord sans précédent connu qui, espèrent ses promoteurs, pourrait préfigurer une « bibliothèque numérique africaine à part entière ». L'accord, qui doit être signé le 10 juin à Abuja, portera dans un premier temps sur des œuvres en langues haoussa, igbo et yoruba. Les coûts seront partagés entre les bibliothèques nigérienne (collecte locale des ouvrages) et norvégienne (numérisation), le transport étant pris en charge par l'ambassade de Norvège au Nigeria. La numérisation des œuvres nigériennes devrait être achevée dans le courant de l'année.

ANGOLA

Le MPLA dément les rumeurs sur l'état de santé de Dos Santos, le décrivant comme mourant, victime d'un AVC. Pour le parti au pouvoir, le président angolais est en vacances en Espagne depuis un mois. « ... Il est en bonne santé... C'est tout à fait normal pour lui d'avoir là-bas des consultations et des examens médicaux », a déclaré le chef de la communication du MPLA, Anastacio de Brito. Les rumeurs autour de l'état de santé de José Eduardo dos Santos, qu'on dit également atteint d'un cancer de la prostate, n'ont jamais été confirmées par le gouvernement.

RWANDA

Les candidats à la présidentielle du 4 août devront, durant leur campagne, soumettre à la commission électorale nationale (NEC) tout message qu'ils souhaitent publier sur les réseaux sociaux. Critiquée par l'opposition, la mesure prendra effet dès le début de la campagne électorale le 14 juillet et concernera tous les messages, photographies ou autre matériel de campagne. Ces matériaux devront être soumis au moins 48 heures avant leur utilisation aux sept commissaires de la NEC, qui pourront suggérer des corrections. Si « le message n'est pas accepté, il ne pourra pas être publié », a précisé Kalisa Mbanda, président de la NEC. Quatre candidats d'opposition ont déclaré leur intention de participer à la présidentielle. Ils doivent encore recevoir l'aval de la commission électorale pour se présenter.

RDC

Le gouvernement a donné un avis de non-objection qui autorise que des vaccins pour combattre le virus Ebola soient administrés sur le territoire congolais. Alors qu'il n'existe aucun vaccin homologué, l'OMS a annoncé sept jours après la déclaration de l'épidémie de virus Ebola par les autorités, qu'il existait un vaccin prometteur dont les stocks pourraient être acheminés en quelques jours en RDC. La fièvre hémorragique provoquée par ce virus est hautement contagieuse et la durée d'incubation du virus Ebola est de 21 jours. Au total, trois personnes sont mortes. Il s'agit de la première flambée d'Ebola depuis la terrible épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

AFP

ITALIE

Le pape François ne viendra pas au Soudan cette année

Le Vatican estime que les conditions ne sont pas réunies pour une visite, pourtant souhaitée, du Saint-Père dans le plus jeune Etat d'Afrique.

Le souhait du Saint-Père, exprimé en janvier dernier devant le chef de l'église anglicane, Justin Welby, de visiter le Sud-Soudan avait fait sensation. Mais depuis, les embûches se sont amoncées sur la route pour le pape. La persistance de la guerre civile d'abord, dans le plus jeune Etat majoritairement chrétien d'Afrique, n'a fait qu'attrister le chef de l'église catholique. La rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice-président Rick Machar a culminé en une guerre dévastatrice.

Elle a cours depuis décembre 2013, et coïncide presque aux trois ans de pontificat du pape François. Très influentes dans le pays, les églises catholiques et protes-

tantes ont multiplié les appels à la fin du conflit et à privilégier l'intérêt de la nation. Rien a été fait jusqu'ici. De politique, la guerre s'est doublée d'une confrontation inter-ethnique : les Nuers et les Dinkas, les communautés d'origine des deux dirigeants sont devenues des populations ennemies. Conséquence : plus d'un million de Sud-Soudanais sont en risque de famine alors que la guerre fait rage.

Ces conditions ne paraissent donc pas favorables à une visite du pape François. D'autant moins qu'il avait été annoncé que le déplacement du Souverain pontife au Soudan aurait pu aussi être l'occasion de visiter l'un ou les deux Congo. Mais le pape argentin avait, sans détours, annoncé que son voyage à Kinshasa ne se ferait pas tant qu'y persistera le contentieux politique autour du mandat du président Kabila. Les efforts des évêques congolais pour relancer un processus

en difficulté avait fait espérer une poursuite du limpide du processus électoral, mais les prélats avaient dû se retirer de ces efforts, en dénonçant une mauvaise volonté manifeste des acteurs politiques.

C'est prenant compte de tout cela que le porte-parole du Vatican, l'Américain Greg Burke, a lancé sèchement aux journalistes mardi : « *Le voyage n'aura pas lieu cette année* » au Sud-Soudan. Le pape avait voulu arriver à Juba pour une visite d'une journée, rien ne sera fait. Aujourd'hui, la guerre a vidé de vastes zones du Sud-Soudan. Au point qu'environ 1,8 million de Sud-Soudanais, dont un million d'enfants, sont aujourd'hui réfugiés en Ouganda, au Soudan, en Ethiopie, au Kenya, en RD Congo et en Centrafrique. En outre, près de deux millions de Sud-Soudanais sont déplacés dans leur propre pays.

Lucien Mpama

SANTÉ

La consommation du tabac tue plus de 7 millions de personnes par an



A la veille de la Journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai de chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public un rapport dans lequel, elle indique que la consommation du tabac tue plus de 7 millions de personnes chaque année dans le monde.

Dans ce document, l'OMS qui évalue le coût sanitaire et économique du tabac ainsi que son impact environnemental, appelle à interdire sa promotion et à augmenter les taxes du prix du tabac. Le texte relève que chaque année, plus de 7 millions de personnes meurent du tabagisme, contre quelque 4 millions au début du 21^e siècle. Actuellement, le tabac, principale cause évitable des maladies non transmissibles, tue la moitié de ceux qui en consomment, selon l'OMS.

Les auteurs du rapport notent que le tabagisme touche principalement les personnes pauvres et constitue une cause importante de disparités en matière de santé entre riches et pauvres. Ils préviennent que 80% des décès surviendront dans les pays à revenu faible ou intermédiaire d'ici à 2030.

A en croire l'OMS, le tabagisme représente également un lourd fardeau économique pour la planète puisque chaque année, il coûte aux particuliers et aux gouvernements plus de 1400 milliards de dollars (1.250 milliards d'euros) en dépenses de santé et en perte de productivité, soit 1,8% du produit intérieur brut (PIB) mondial.

D'après le rapport, le tabac abîme également l'environnement. Sa culture est aussi partiellement responsable de la déforestation. Un arbre est perdu pour chaque 300 cigarettes, écrivent les experts. Et pour venir à bout de ce fléau, l'OMS plaide pour des « mesures fortes » comme l'interdiction du marketing et de la publicité, le conditionnement neutre, l'interdiction dans les lieux publics intérieurs et les lieux de travail, ainsi que l'augmentation des taxes. « *Le tabac est une menace pour tous (...). Il aggrave la pauvreté, bride la productivité économique, pousse les ménages à faire de mauvais choix alimentaires et pollue l'air intérieur* », a affirmé la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, dans un communiqué.

Cette année, la Journée mondiale du tabac est célébrée sur le thème : « Le tabac – une menace pour le développement ».

Nestor N'Gampoula

MIGRATIONS

Une soixantaine de morts en Méditerranée rien que la semaine passée

La Méditerranée continue de tuer : de part et d'autre des rives de cette mer qui sépare l'Europe de l'Afrique, on continue de ramasser des cadavres de migrants.

Cette fois, ce sont les gardes-côtes libyens qui annoncent le bilan de la semaine : 58 migrants sont morts en mer rien que la semaine dernière. Un bilan appelé à augmenter, puisque dans le même temps, une centaine de personnes manquent à l'appel. Montés en nombre dans les embarcations, qui prennent fréquemment la mer depuis les côtes libyennes dans l'intention de gagner l'Europe par le sud de l'Italie, les migrants arrivés vivants font part des drames enregistrés.

Au total, plus de 10.000 personnes ont été secourues au large de la Libye la semaine dernière et la plupart ont été conduites en Italie, dans des conditions souvent

compliquées à bord de navires de secours débordés. Au bout du parcours et pour des raisons différentes, leur épopée s'est transformée en cauchemar, soit parce que leur bateau a connu une avarie, soit parce que les vivres et notamment de l'eau embarquée, ont fini par s'épuiser. Les drames se racontent dans les mêmes mots d'horreur. Tels ces sept corps retrouvés par des gardes-côtes libyens autour d'un canot dégonflé auquel s'accrochaient encore 77 survivants.

Les côtes libyennes, celles de l'Egypte ou de la Grèce, les sauveteurs italiens et européens en pleine mer, rapportent des statistiques toutes aussi macabres les unes que les autres. Des survivants secourus par des Egyptiens ou d'autres parvenus à Pozzallo, dans la région méridionale italienne de Sicile, ont expliqué à des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qu'une ving-

taine de personnes avaient disparu en mer dans les mêmes conditions sur leur canot.

« *Sauver des vies reste la principale priorité* », affirme le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qui salue toutefois les efforts des gardes-côtes italiens pour coordonner parfois des dizaines d'opérations par jour. Les derniers drames portent la fourchette du nombre de morts et disparus au large de la Libye à environ 1.450 (selon l'OIM) et 1.720 (selon le HCR) depuis le début de l'année. Guerre des chiffres, approximations mais une seule et même réalité effroyable : la Méditerranée continue de « tuer » les migrants dans leur folle tentative de gagner l'Europe. Bon nombre d'entre ces morts sont des jeunes Africains, ayant décidé un bon jour de tenter l'aventure, parfois à l'insu de leurs familles, et qu'on ne retrouvera jamais.

Lucien Mpama



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com



VIE ASSOCIATIVE

L'Acap déplore la disparition de l'ONVD

Le 53e mois de l'amitié de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) se déroule du 24 mai au 19 juin sur le thème : « L'agriculture mécanisée, facteur du développement de l'économie de base dans l'arrière-pays ». Une occasion pour cette ONG de faire le point de ses activités menées dans le domaine de l'agriculture, à travers l'Organisation nationale des volontaires pour le développement (ONVD).

Créée en 1964, l'Acap célèbre à partir de mai de chaque année, le mois de l'amitié avec un thème précis. Selon son président, Vital Balla, le thème anniversaire du 53e mois a été choisi pour faire l'inventaire du travail accompli par les membres de cette ONG qui estiment que leur crédit est et demeure la paix. En effet, en 1982 lorsque le gouvernement congolais lança son plan quinquennal de développement, l'Acap, préoccupée par le problème de sécurité alimentaire, initia l'Organisation nationale des volontaires pour le développement (ONVD). Le but étant, entre autres, d'assurer aux paysans l'autonomie, la dignité et la liberté à travers le développement de l'agriculture, l'élevage et la pêche.

« L'ONVD avait contribué, à mi-parcours, à juguler l'exode rural en fixant les paysans sur le terroir. Pour réussir ce programme, l'Acap comptait créer les conditions de participation citoyenne au développement de l'ar-

rière-pays. Il y a lieu de rappeler la construction des maisons d'habitation des villas paysannes de la ville d'Oyo, la culture des champs de ravitaillement du chantier de construction de la cimenterie dans la Bouenza », a rappelé Vital Balla.

Il a, par ailleurs, regretté que les volontaires de développement communautaire que l'ACAP avait formés n'aient pas pu mettre en œuvre leur programme complet en République du Congo. Le gouvernement congolais d'alors avait, a-t-il rappelé, à travers son programme de retour à la terre pour l'autosuffisance alimentaire octroyé à des unités de production des villages centres des subventions pour réaliser les mêmes programmes que l'ONVD. Une situation déplorable, d'après lui, car l'Acap avait commencé à regrouper les coopératives agricoles, à organiser des missions d'études, à prendre des contacts à l'étranger pour permettre aux coopérateurs congolais de s'imprégner des modèles de développement agricole réalisés sous d'autres cieux. Cette ONG avait aussi attribué des bourses d'études ayant permis la formation des intellectuels congolais dans plusieurs secteurs d'activités. Développant le sous-thème : « Impliquons-nous dans l'agriculture, source de diversification économique du pays, afin de lutter contre la pauvreté », Aimé Serge Pascal Ottataud a rappelé les thématiques dans lesquelles les membres de l'ONVD avaient été formés. Ils avaient, en effet, été for-

més dans les rapports techniques ; sociaux ; culturels ; écologiques et politiques de la production. Selon lui, l'objectif de l'ONVD était de réduire significativement la misère qui sévissait en zone rurale. « Mais cette aventure n'a pas longtemps résisté aux subterfuges de la manipulation et de la récupération avec l'avènement du projet « Villages centres de la République populaire du Congo. A l'époque, l'ACAP, une des organisations de masse du PCT et auxiliaire naturel du ministère des Affaires étrangères, subventionnée par l'Etat, assista impuissante, à la disparition tragique de son ONVD », a regretté l'un des 2500 jeunes formés par l'Acap.

Ainsi, faut-il le rappeler, les attributions matérielles et autres acquisitions de cette organisation furent transférées au ministère du Plan. Une décision peu judicieuse, pour Aimé Serge Pascal Ottataud, car elle n'avait pas produit les résultats escomptés. « C'est simplement dommage. C'est du gâchis car l'on pouvait aborder les problèmes de nourriture, d'éducation, de soins de santé et de logement social encore d'actualité dans l'espace rural à travers une organisation appropriée », a-t-il conclu, précisant que ce fut l'occasion de transmettre à la jeunesse les valeurs de travail et d'abnégation.

Parfait Wilfried Douniama

INTÉGRATION

L'Afrique centrale en retard en matière de circulation des personnes

En collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le World Economic Forum (WEF), la Banque africaine de développement (BAD) a procédé au lancement de la seconde édition de l'indice d'ouverture des visas en Afrique.

Le rapport indique que dans l'ensemble, les Africains ont pu voyager plus librement à travers le continent en 2016, grâce à l'amélioration du niveau d'ouverture de ses pays en 2015. Ce texte note un nombre de défis encore importants à relever, notamment autour des visas dans différentes régions du continent. Il cite l'exemple de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique, qui abritent 75% des 20 pays les plus ouverts à la circulation des personnes, et 20% seulement en Afrique australe. Aucun pays d'Afrique centrale ne figure parmi les vingt premiers.

À l'échelle continentale, le Ghana, classé 6ème aura été le pays qui a le plus progressé dans l'ouverture de ses frontières aux voyageurs africains, gagnant ainsi 16 places par rapport à 2015. Le Sénégal, classé 15ème en 2016, intègre également le top 20 des pays les plus ouverts, gagnant ainsi 9 places par rapport à 2015.

Les Seychelles sont au-dessus du lot dans le nouveau classement. Il est le seul pays africain à offrir une entrée sans visa à tous les Africains. Cet indice classe le niveau d'ouverture des pays africains en fonction des exigences imposées aux Africains en vue de l'obtention d'un visa d'entrée dans un pays africain donné. Il offre un aperçu des pays qui facilitent les déplacements des ressortissants d'autres pays africains.

Noël Ndong

MUNICIPALITÉ

Démarrage des travaux de construction du grand marché moderne de Pointe-Noire

En marge de la 8e session dite administrative débutée le 22 mai et dont la clôture est prévue pour ce 31 mai, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a effectué hier une visite guidée des projets municipaux en cours de réalisation notamment : le centre d'enfouissement des déchets à Fouta (Tchiamba Nzassi), le démantèlement du péage de Côte Matève (arrondissement 6 Ngoyo) et les travaux de construction du grand marché moderne de l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba.

Les élus locaux conduits par leur président, Roland Bouiti Viaudo ont, tour à tour, visité les différents sites en vue de se rendre compte de l'état d'avancement des projets. Le lancement il y a trois semaines des travaux de construction du marché moderne de Lumumba, très attendu des citoyens, depuis la destruction de l'ancien marché (le plus grand de la ville) en 2015 avec celui de Tié-Tié Massola, est un véritable ouf de soulagement pour les ponténégrins dont l'impatience se faisait de plus en plus sentir, les marchés domaniaux provisoires de l'OGH et de la foire ne répondant pas



Photo de famille avec les agents d'Averda / crédit photo Adiac

totallement à leurs attentes. Ce marché sera un bâtiment R+2 de deux blocs avec environ 5.000 places. Il sera constitué, entre autres : des chambres froides, d'un super marché, des restaurants et terrasses. Les travaux qui dureront 24 mois sont exécutés par la société italienne Franco Villarecci. D'après le président du Conseil, ce chantier est une concrétisation de l'engagement du président de la République et du gouvernement qui ont doté la ville de Pointe-Noire d'un ambitieux programme d'assainissement

et de modernisation. S'agissant de l'assainissement, l'entreprise Congo environnement services-CES-«Averda» à qui ont été délégués les services de propriété (collecte des déchets, exploitation des services et gestion du centre d'enfouissement technique et de traitement des déchets), est opérationnelle dans la ville océane depuis le 3 mai dernier. Les conseillers municipaux ont visité le centre de transfert provisoire des déchets situé non loin du marché de la Frontière (Lumumba) et le centre d'enfouissement

provisoire des déchets situé au village de Fouta à Tchiamba Nzassi où sont conduites toutes les ordures de la ville. Ces sites sont provisoirement occupés par Averda en attendant l'acquisition d'un terrain de 20 hectares où sera installé définitivement le centre technique d'enfouissement et de traitement des déchets. Les actions d'assainissement d'Averda se font actuellement au centre-ville (où le conseil a effectué une descente sur l'avenue Agostinho Neto), à Lumumba, au marché de la Liberté (arrondissement 3

Tié-tié) et une partie de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou. A l'issue de cette visite, Roland Bouiti Viaudo a tenu à rassurer les ponténégrins du déploiement des agents d'Averda dans tous les quartiers, rues et marchés de la ville. « Nous demandons à tous les citoyens d'être patients. Le contrat signé avec Averda concerne toute la ville de Pointe-Noire. La société nous a présenté un plan de déploiement de 6 mois que le Conseil a approuvé. Le travail va se faire progressivement », a-t-il dit. Les actions d'Averda sont assurées par des jeunes congolais qui ont été recrutés et formés sur place pour un travail professionnel. La société procède actuellement à un recrutement d'agents pour un meilleur déploiement dans la ville. A Côte Matève, le Conseil est allé se rendre compte du démantèlement effectif du péage de Ngoyo, qui ne respectait plus les normes routières, avant de visiter le site où celui-ci sera transféré, non loin du Nganda Maboké à Tchiamba Nzassi.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

La Copar décline les listes de ses candidats

A la faveur d'une conférence de presse animée le 30 mai à Brazzaville, le coordonnateur général de la Convention des partis républicains (Copar), une plateforme politique de l'opposition, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes a décliné la liste des quinze candidats aux élections législatives et cinquante-trois listes pour les locales.

En ce qui concerne les élections législatives, le coordonnateur général de la Copar a présenté à la presse les noms de quelques candidats et leurs circonscriptions électorales respectives. Il s'agit de : Antoine Nicéphore Fylla Saint Eude : candidat dans la première circonscription de Kinkala (Pool) ; Bonaventure Mizidy : candidat dans la deuxième circonscription de Kinkala (Pool) ; Chris Antoine Walembault : première circonscription de Mindouli (Pool) ; Jean Ebina : circonscription de Djambala (Plateaux) ; Bonaventure Boundzika : troisième circonscription de



Antoine Nicéphore Fylla Saint Eude, coordonnateur général de la Copar (DR)

Makélékelé (Brazzaville) et Michel Mboussi Ngouari : circonscription de Mouyondzi (Bouenza).

Répondant aux questions des journalistes relatives à la situation sécuritaire dans le département du Pool, le coordonnateur général de la

Copar a déclaré que tout ce département ne connaît pas des problèmes sécuritaires causés par les miliciens ninjas. « Il ne faut pas réduire le département du Pool à quatre districts. Le Pool est très vaste. Aujourd'hui, les bandits armés sévissent

dans les districts de Mayama ; Vindza et Kidamba. Les autres districts sont en paix. Les populations de ces localités procèdent actuellement à l'opération de révision extraordinaire des listes électorales », a précisé Antoine Nicéphore Fylla.

Par ailleurs, le coordonnateur général de la Copar a indiqué en outre que les modalités pratiques de la tenue ou non des élections dans des circonscriptions électorales données n'est pas du ressort des partis ou groupements politiques ; mais de la compétence du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, a-t-il renchéri.

C'est ainsi qu'il a exhorté le ministre en charge des questions électorales de tout mettre en œuvre afin que les élections aient lieu dans toutes les cent cinquante et une circonscriptions que compte le Congo. Il a salué, en passant, l'action de l'ar-

mée régulière qui disperse progressivement les bandits armés qui commettent des actes inciviques dans le département du Pool. « Il est nécessaire d'encourager la Force publique. Elle a fait que les écuries des ninjas soient dispersées. Ils ne sont plus unis ; voilà pourquoi, ils sont en train de poser des actes de manière incontrôlée. Que les militaires continuent sur cette lancée pour en finir une fois avec eux », a-t-il martelé.

Invité par un journaliste à situer l'opinion sur le respect par la Copar du quota de 30% réservé aux femmes aux élections législatives, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes a répondu que son organisation est respectueuse des lois et règlements régissant le Congo. Cependant, les candidatures féminines sont difficiles à susciter parce que les femmes s'engagent timidement en politique.

Roger Ngombé

ENERGIE SOLAIRE

Le district de l'Ile Mbamou bientôt éclairé grâce à l'appui de Schneider Electric

Le ministre délégué, chargé de la Décentralisation et du développement local, Charles Nganfouomo, a annoncé le 27 mai à Brazzaville que son département envisage de nouer un partenariat avec la société Schneider Electric, spécialisée en énergie solaire, afin d'électrifier le district de l'Ile Mbamou.

Charles Nganfouomo s'exprimait à l'occasion de la journée portes-ouvertes, organisée par la société Schneider, en collaboration avec son partenaire Celec, dans le cadre de la promotion de ses services.

Attentif à tout ce qui est lié au développement local, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement invité, y est venu pour se faire une idée des services qu'offre cette société.

Il a ainsi visité le magasin dans lequel la société Schneider Electric commercialise du matériel fait à base de l'énergie photovoltaïque. Il s'agit, entre autres, des lampes solaires, de mini centrales solaires, des lampadaires solaires, des panneaux solaires ainsi que d'autres matériaux électriques et accessoires, entièrement photovoltaïques, produits en France par des spécialistes en énergie solaire.

Ces solutions électriques sont beaucoup plus utiles en zones rurales pour alimenter les centres de santé



Le ministre Charles Nganfouomo visitant le Shop de la société Schneider (photo adiac)

intégrés, les écoles et autres édifices publics.

Emu de cette technologie, Charles Nganfouomo a souligné la nécessité de nouer très prochainement, un partenariat avec la société Schneider Electric en vue d'électrifier le district de l'Ile Mbamou, à base des panneaux solaires. Un projet que le ministre délégué au Développement local tient à développer, dans le cadre de son secteur. « Le matériel qui nous a été présenté, s'il est acquis, peut durer jusqu'à 20 ans. Nous pensons que pour atteindre les Objectifs du développement durable, cette technologie pourra nous aider. Au niveau du ministère du développement local, nous avons un projet en vue, celui d'alimenter l'Ile Mbamou en éner-

gie photovoltaïque. Maintenant que Schneider Electric s'est installée à Brazzaville, des partenariats pourront être développés en vue de réaliser ce projet », a souligné le ministre Charles Nganfouomo.

Celec, le partenaire de la société Schneider, propose aussi le volet formation afin de préparer les techniciens au niveau local.

« La dernière méthode présentée est celle de la formation. Nous avons pensé qu'il était mieux de mettre en place des solutions didactiques afin de bâtir ici au Congo, un réseau de techniciens en matière d'énergie solaire », a conclu René Ekoé, responsable du développement durable chez Schneider Electric

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers l'implication des populations dans la gestion des mangroves

Les techniciens du ministère de l'Economie forestière et du projet mangrove se sont imprégnés le week-end dernier, des techniques de gestion communautaire des ressources forestières, via les échanges qu'ils ont eus récemment avec un consultant international en la matière invité par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). Cette réunion avait pour objectif de doter les techniciens congolais de méthodes permettant de responsabiliser les populations locales sur la gestion de cette ressource naturelle. Il s'avère que cette dévolution ou transfert de gestion nécessite que le Congo puisse disposer d'un canevas officiel et du guide d'élaboration des plans simples de gestion forestière et faunique. Ce qui n'est pas encore le cas.

C'est depuis 2014, que la Fao exécute en partenariat avec le gouvernement congolais le projet sur la gestion des Mangroves. Ce partenariat représente un engagement solennel à combattre. Aussi faut-il surmonter le défi de gestion durable de la biodiversité et de développement du secteur forestier du Congo.

Situés le long du littoral à Pointe-Noire, les mangroves protègent, entre autres, contre les vents marins et les érosions. « Si cette forêt disparaît, la côte de Pointe-Noire sera érodée et, nous serons exposés aux catastrophes naturelles », avait indiqué le coordonnateur du Projet Mangrove, Gilbert Mbatu.

Lopelle Mboussa Gassia

EXAMEN D'ETAT

Le gouvernement met en garde les promoteurs des écoles privées contre la fraude

Les épreuves écrites, pour les 82 860 candidats au baccalauréat général, démarrent le 31 mai sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a mis en garde le 29 mai, les promoteurs et chefs d'établissement sur les éventuels cas de fraude.

L'année scolaire 2016-2017 qui tend vers sa fin avec les examens d'Etat a été marquée, entre autres, par des violences répétées dans les établissements scolaires des grandes villes du pays et autres difficultés ayant quelque peu entaché le bon fonctionnement des écoles dont le manque de crédits alloués. La situation sécuritaire dans le Pool a, sans nul doute, perturbé la scolarité de plusieurs apprenants candidats. En dépit de toutes ces difficultés, le gouvernement a tenu son pari.

Dans l'optique de la bonne tenue des épreuves écrites du baccalauréat, un examen qui ouvre les portes des études universitaires, le ministre en

charge de l'Enseignement général a initié depuis quelques jours des rencontres avec les membres du jury, les parents, les élèves et les responsables des écoles privées. Face à ces derniers, Anatole Collinet Makosso les a accusés d'être souvent les auteurs des cas de fraude. Devant le vice-président de la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapepco), Léonard Onka, le ministre a présenté un rapport de la gendarmerie nationale de l'année dernière qui met en cause certains promoteurs des écoles privées ainsi que les élèves.

C'est ainsi qu'il leur brandit le nouvel arrêté consigné par les ministres de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ainsi que celui en charge de la Justice et des droits humains. Ce texte modifie et complète les arrêtés du 8 novembre 1988 fixant les modalités de répression de la fraude, la corruption et la concussion aux examens d'Etat. Ce document prévoit des peines allant de deux à dix

ans pour « tout individu qui commet des actes de fraude ou de tentative de fraude au bénéfice d'un ou de plusieurs candidats ».



Les promoteurs des écoles privées suivant la communication du ministre ; crédit photo Adiac

Rappelant le rôle important que joue le secteur privé d'enseignement général dans le système éducatif congolais, le ministre a invité les promoteurs et chefs d'établissement privé à la vigilance et la

prudence pour ne pas être en contradiction avec la loi.

Léonard Onka a, de son côté, assuré le gouvernement que la Conapepco ne défendrait

pas ceux qui seront pris la main dans le sac. Il a, par ailleurs, demandé aux autorités de prendre leur responsabilité pour éviter des fuites de matière.

Notons que 82 860 candidats

sont inscrits au baccalauréat de cette année dont 59 382 officiels et 23 478 libres, répartis en 192 centres. Avec respectivement 43 157 candidats dont

30 917 officiels et 12 240 libres

ainsi que 22 202 dont 15 615 officiels les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire alignent le plus grand de postulants.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS ROUTIER

Le budget 2017 arrêté à 16 milliards FCFA



Les membres du Comité de direction (adiac)

Le comité de direction du Fonds routier a adopté, à l'issue de sa 16e session ordinaire, son budget pour l'exercice 2017. Fixée à 16 milliards FCFA, cette somme prévisionnelle permettra de financer l'entretien, la construction et la réhabilitation des routes dégradées à travers le pays. « Il ne faut pas penser que cette somme sera décaissée en totalité, nous avons une mauvaise expérience des budgets des exercices passés. En plus, 16 milliards ne sont rien du tout devant l'ampleur des travaux que nous avons. Nous souhaitons que l'Etat décaisse cet argent pour parer au plus vite aux coupures signalées dans tout le pays », a indiqué le directeur général du Fonds routier, Elenga-Obat Nzenguet.

Soulignons que le problème de dégradation des routes est devenu très délicat. Car, en dehors de Brazzaville où l'état des routes tant, au centre-ville que dans les quartiers populaires inquiète, sur la route nationale n°2, l'urgence est également signalée ; notamment sur le tronçon Ngo-Gamboma, à hauteur du village Oyonfoula, dans les plateaux. Les tronçons Brazzaville-Massa-Ingha sont à réhabiliter, et Ingha-Etsouali à entretenir. Afin de faciliter la mobilité des personnes et des biens d'un département vers un autre, le gouvernement s'était engagé dans un vaste projet visant à émailler le pays d'infrastructures routières et d'équipements de qualité. Ainsi, de 2010 à nos jours, le pays dispose de 9000 km de routes aménagées ou en cours d'aménagement et 3500 km de routes bitumées.

Face aux dégradations signalées, si les mesures ne sont pas prises à temps, tous les efforts consentis dans ce secteur routier seront annulés.

Lopelle Mboussa Gassia

MFILOU

Jean-Marie Zinga Ondemba rapproche l'administration des communautés de base

L'administrateur-maire de Mfilou, 7e arrondissement de Brazzaville, Jean-Marie Zinga Ondemba, a organisé le 28 mai, une marche sportive pour rapprocher les communautés de base et réitérer ses missions administratives initiées sur la feuille de route.

Deux mois après son investiture et pour réorganiser cette entité administrative déconcentrée, le premier citoyen de Mfilou a procédé par l'écoute des habitants de cette circonscription afin de rapprocher ses administrés. « Nous avons pensé qu'il était aisé de consacrer les premiers jours par le silence, l'observation, l'écoute et après ces moments, nous avons convoqué des séances de travail, de prise de contact avec les services municipaux, déconcentrés, les parlementaires et les élus locaux, les chefs de quartier,

les communautés étrangères et religieuses ainsi qu'avec les associations de jeunesse. Nous voulons toucher du doigt le quotidien des populations », a déclaré Jean-Marie Zinga Ondemba. L'arrondissement 7 Mfilou couvre une superficie de 3875 hectares répartis en treize quartiers, 88 zones et 250 blocs. Il est limité au nord par l'arrondissement 1 Djiri ; au sud par l'arrondissement 2 Makélékélé et la rivière Djoué ; à l'est par l'arrondissement Mougali et à l'ouest par le district de Goma Tsétsé.



L'équipe des marcheurs formée par l'administrateur-maire, Jean-Marie Zinga Ondemba (adiac)

Suite aux exactions persistantes des bandits armés dans le département du Pool, l'administrateur-maire de Mfilou, Jean-Marie Zinga Ondemba, a réprécisé : « Il fallait bien que nous procédâmes à la reconnaissance de la frontière entre le Pool et Brazzaville via Mfilou parce que cet arrondissement est l'une des portes de sortie et d'entrée avec le département du Pool. Il faut que nous rassurions les populations en leur disant que ces soubresauts ne peuvent reculer la République ».

Pour l'administrateur-maire, cette marche sportive a été également l'occasion de retirer un bénéfice certain sur leur santé. « Certains ont longtemps pratiqué le sport. Par cette marche, les capacités fonctionnelles sont alors améliorées et de nombreux facteurs de risque sont diminués aboutissant à une meilleure qualité de vie des personnes et retardant leur entrée dans la dépendance sanitaire », a ajouté Jean-Marie Zinga Ondemba.

Il s'est réjoui de cette marche qui, selon lui, a rapproché les délégués des treize quartiers du 7e arrondissement de Brazzaville et a enfin réitéré que le sport renforce l'unité des populations.

Fortuné Ibara

BEPC 2017

L'Association «Les jeunes cadres» incite les élèves du collège d'Igné à la réussite

Les membres de l'association sportive et sociale « Les jeunes cadres » que dirige Florian Koulimaya ont partagé le 27 mai leur expérience scolaire avec les candidats au Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) du collège PK Rouge d'Igné, situé à 45 kilomètres de Brazzaville.

Au total, 141 candidats à cet examen d'Etat accompagnés de leurs encadreurs ont échangé avec les jeunes cadres sur la détermination à atteindre les objectifs fixés.

L'échange a porté sur le partage de l'expérience scolaire avec le coach en développement, Emery Patrice Dissoussou ; le langage utilisé par les élèves et le choix du métier par le comédien Henry Hamel Mabilia. La jeune entrepreneuse, Rachetée Rachel Kombela qui a suscité la curiosité des élèves a partagé son expérience avec son initiative du saka-saka précuit. Un autre partage a porté sur les jeux d'éveil de conscience organisés dans la cour de l'établissement.

Les orateurs ont exhorté les élèves à la prise de conscience afin d'enlever la peur qu'ils peuvent éprouver avant l'examen. Selon eux, ils doivent surmonter les difficultés rencontrées pendant la période scolaire pour parvenir à la réussite.

La présence des jeunes, poursuivent-ils, vient pour témoigner à ces candidats leur attachement, car ils sont des cadres à venir. « Nous sommes vos frères qui ne vous ont pas abandonnés. Nous avons aussi connu les mêmes difficultés pour réussir à cet examen. Comptez sur vous-mêmes et vous réussirez dans la vie. Ne vous lâchez pas si vous avez des objectifs à atteindre », ont-ils déclaré.

Le président de l'association, Florian Koulimaya a rappelé aux candidats qu'ils sont responsables de leur réussite tout comme de leur échec. « Vous devez vous battre pour réussir car personnes ne le fera à votre place. Soyez déterminés et affrontez les difficultés, en sachant que ceux qui ont réussi avant vous ont su convertir leurs rêves et pensées en réalité », a-t-il dit.

Le directeur du collège PK Rouge



Photo de famille (DR)

d'Igné, Jonas Lendot Nguima, a loué l'initiative des jeunes cadres. Selon lui, c'est une première fois que son établissement accueille ce genre d'activité.

En ce qui concerne les préparatifs à l'examen au sein de son établissement, il a indiqué que celui-ci se prépare dès le premier jour de la rentrée. A cet effet, ses candidats n'auront pas à craindre car les programmes ont été achevés, et travaux dirigés débutés depuis la rentrée se poursuivent pour les accompagner. « Avec un effec-

tif total de 141 candidats, nous comptons faire de bons résultats, au regard des prouesses réalisées au BEPC blanc par quelques-uns ».

L'élève Lisa Ifrane Gankanga, candidate au BEPC, a apprécié l'initiative de l'association. Selon elle, la présence de ces jeunes vient encore la motiver à affronter son examen. « L'expérience de ces jeunes m'a encore reconfortée. Moi, qui ne prenais pas trop au sérieux mes études, je saisis désormais les opportunités qu'offre l'école sur-

tout en écoutant le témoignage de l'entrepreneuse qui valorise le saka-saka précuit ». Elle a, par ailleurs, demandé à ses condisciples de persévérer en donnant le meilleur d'eux-mêmes d'après les travaux dirigés que l'établissement organise, au lieu de compter sur des fuites de matières.

Notons que la rencontre s'est clôturée par la remise des fournitures de bureau au directeur de cet établissement. Le don a été composé de cartons de craie et de papier rame.

Lydie Gisèle Oko

DOLISIE

«La Voix du Niari» offre l'Internet gratuit



Lancement de la gratuité de l'Internet (DR)

« En ce 21ème siècle, il est inconcevable que vous, habitants de la capitale de l'or vert n'ayez pas l'accès facile aux Nouvelles technologies de l'information et de de la communication, outils extrêmement utiles à plus d'un titre pour informer et vous former. Déterminée à vous connecter avec le reste du monde, vous faciliter les recherches sans payer un seul franc, «La Voix du Niari» vous offre Internet gratuitement. Faites-en bon usage. Le pays d'abord », a déclaré le président de l'Association «La Voix du Niari», Stanislas Mbyls lors du lancement des points de connection, il y a quelques jours.

Plusieurs jeunes ayant participé au lancement de cette opération de gratuité du Net ont salué le geste réalisé par l'association La Voix du Niari dont ils sont les principaux bénéficiaires. « C'est important pour nous d'avoir la possibilité de nous connecter à Internet sans dépenser de l'argent. Pour nous qui sommes encore sur le banc de l'école, y aura plus de facilité dans les recherches pouvant nous permettre de télécharger les documents », a déclaré Michna Siana, une lycéenne qui ne pouvait cacher sa satisfaction sur l'initiative de « La Voix du Niari ».

Rominique Nerplat Makaya

BAC GÉNÉRAL 2017

Des séances de mise à niveau pour les candidats

A l'orée des examens d'Etat, l'Association éducative The Mentor que préside Dutrand Collard Ngantsoua, superviseur de l'opération « Réussir au BAC », a organisé des séances de mise à niveau pour les candidats au baccalauréat général du quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali et ceux venus d'ailleurs, du 20 au 29 mai 2017.

Cette opération, qui avait réuni près de 400 élèves candidats, visait à traiter les sujets types qui serviront de repère aux candidats. Cet exercice a donc permis aux enseignants de faire un résumé de chaque chapitre de leurs matières donnant beaucoup d'explications, en traitant un sujet lié à chaque chapitre.

« Ça a été un coup de pouce de dernière minute qui a été offert aux candidats en toutes les matières confondues. Il s'agit d'une promesse que la présidente d'honneur de l'Association Educative The Mentor, Ines Nefer Ingani, avait faite aux candidats de Mougali, bien que d'autres en ont bénéficié, venant de partout. Elle a réalisé sa promesse », a indiqué Dutrand Collard Ngantsoua, superviseur de l'opération « Réussir au BAC ». « Il y a des enfants qui ont avoué avoir compris qu'ils n'ont pas compris à l'école. Les enfants sont satisfaits ; les enseignants ont été excellents. Ils ont aussi la possibilité de contacter ses enseignants jusqu'à ce qu'ils finissent leurs examens et même quand ils seront à l'université », a-t-il ajouté.



Une vue des élèves candidats (DR)

Notons qu'il est prévu également après les résultats un stage d'orientation et d'accompagnement professionnels et universitaires qui se tiendra en août prochain. Prendront part à celui-ci, les futurs bacheliers, même ceux qui vont échouer. A cette occasion, des stages, des ateliers, des coachings et des conférences seront organisés pour qu'effectivement ces jeunes suivent leurs cursus de manière saine.

L'Association éducative The Mentor accompagne les jeunes scolarisés et non scolarisés à s'investir dans la construction de

leur avenir à travers notamment le coaching et le soutien scolaire. Les motivations de la présidente d'honneur, en organisant cette opération, visait de maximiser les opportunités de succès des can-

didats au BAC 2017.

« Je suis très confiant, vis-à-vis, de ce que nous avons reçu durant ces derniers jours. Les enseignements que nous avons reçus ont été très instructifs. En ce qui me concerne, ma faiblesse était en mathématiques. J'avais des difficultés sur certains exercices, comme les statistiques. Mais le professeur que nous avons eu ici a éliminé nos lacunes », a affirmé Guy José Maria Goma Balou, l'un des candidats ayant pris part à l'opération « Réussir au BAC ».

Guillaume Ondzé

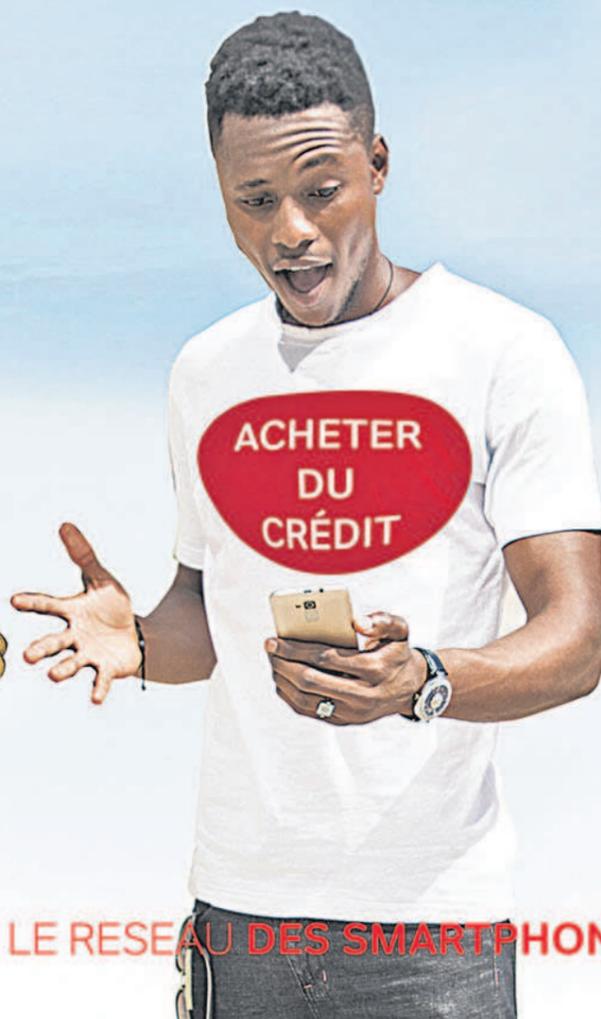


POURQUOI AIRTEL?

GAGNE **100% DE BONUS**
EN RECHARGEANT PAR AIRTEL MONEY

Compose ***128*2*1#**

AG Partners 



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Démantèlement à Pointe-Noire d'un vaste réseau d'intermédiaires et courtiers d'assurances véreux



Au cours du point de presse tenu le 26 mai dans l'enceinte du commandement de région de gendarmerie du Kouilou, les responsables des sociétés d'assurances NSIA Congo Assurances, ARC (Assurances et Réassurances du Congo) et AGC (Assurances générales du Congo) ont éclairé l'opinion sur les poursuites judiciaires lancées contre certains intermédiaires et courtiers d'assurances véreux qui continuent d'émettre frauduleusement des contrats d'assurances à leur compte malgré la résiliation des contrats. David Osséké, procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Pointe-Noire et plusieurs responsables de la gendarmerie nationale ont pris part à l'activité.

Les sociétés d'assurances NSIA Congo Assurances, ARC, AGC avaient décidé il y a quelque temps de résilier les contrats qui les liaient avec un certain nombre d'intermédiaires et de courtiers d'assurances à cause de leur mauvaise pratique. Au nombre de ces intermédiaires et courtiers d'assurances figurent entre autres Gomez Assurances, Océane Assurances, la Spirale assurances, CM Assurances, Glenn Assurances... Seulement, en dépit de la cessation de collaboration et de l'interdiction d'émettre des contrats d'assurances aux noms de ces assureurs, ces intermédiaires ont, en toute illégalité continué d'utiliser leurs documents en falsifiant aussi certaines attestations. Ce qui rendait difficile la tâche de l'assureur de prendre en charge les clients en cas de sinistre puisque ces clients n'étaient pas référencés par leurs services.

Ainsi, après avoir fourni un certain nombre d'indices au

service central de recherches judiciaires de la gendarmerie nationale à Pointe-Noire, ces intermédiaires et courtiers véreux ont été appréhendés et mis à la disposition de du Procureur de la République pour d'éventuelles poursuites judiciaires « J'ai demandé aux officiers de police judiciaire en charge de l'enquête d'aller en profondeur des faits pour que lumière soit faite sur cette affaire qui a causé un grave préjudice aux citoyens et aux sociétés d'assurances régulièrement installées » a dit David Osséké, procureur de la République près le tribunal de Grande instance de Pointe-Noire.

En attendant la suite judiciaire cette affaire, Richard Mouambouma, directeur commercial de NSIA Congo Assurances a dit s'adressant aux clients de NSIA « Nous demandons à tous nos clients de se rapprocher de nos bureaux pour faire vérifier leurs attestations d'assurances pour qu'ils soient sûrs que la couverture d'assurances qu'ils ont achetée auprès des intermédiaires ou courtiers sont vrais et bien référencés par nos services. Pour qu'en cas de sinistre qu'ils soient pris en charge » et d'ajouter « Si cette démarche n'est pas accomplie, le sinistre se sera pas pris en charge par notre société puisque ces contrats d'assurances émis par les intermédiaires ou courtiers non habilités exposent les assurés et les victimes à ne pas avoir la couverture de NSIA ».

Les autres sociétés d'assurances ARC et AGC ont, de leur côté aussi exhorté leurs clients à adopter pareille démarche pour qu'en cas d'éventuel sinistre qu'ils soient pris en charge par l'assureur.

NECROLOGIE



La famille et les enfants Loubali ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur oncle, père et beau-père, Grégoire Loubali, survenu le 21 mai 2017 à Paris en France.

La veillée mortuaire se tient au, N°809 rue Fila Jean-Baptiste à Makélékélé, vers l'école primaire Mabiala Mâ Nganga (non loin de la morgue de l'hôpital de base de Makélékélé).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Les enfants Ansi-Obangala (Dydy Rivers et Beau-de); les enfants Mparaga (Jean Claude, Justine Flore et Joëlle), ainsi que les enfants Foulounefo-Peya Arnaud, Mpiga Blanche, Hermine et Opa Vivianne ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur cousine, nièce et soeur Mazela Christelle Ulriche (Mo Christo) survenu le mardi 23 mai 2017 aux environs de 2h00 du matin au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.



Dans l'attente du programme des obsèques qui vous sera communiqué ultérieurement, la veillée mortuaire se tient au quartier Ngamakosso-Château d'eau (terminus grand lavage).

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



Les enfants Packoth et la famille Likibi informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et beau fils, Alain Marie-Médard Packoth, administrateur des SAF à la DGAE et enseignant à l'ENAM, survenu le 22/05/2017 en France.

La veillée mortuaire se tient, N° 88, rue Lénine à Poto-Poto 2. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES DE MADAME MOUNIER NEE SOPHIE LEONTINE NGOMBIE DECEDÉE LE VENDREDI 12 MAI 2017 A LIBREVILLE (GABON)

Mercredi 31 Mai 2017

17h00 : Arrivée de la dépouille mortuaire à l'Aéroport International Agostinho Neto de Pointe-Noire

17h30mm : Transfert de la dépouille à la Morgue Municipale de Pointe-Noire

Judi 1er Juin 2017

19h00 : Grande veillée à la résidence familiale sise derrière l'inspection primaire de Lumumba (ex CAMDATO)

Vendredi 2 juin 2017

8h30 : Levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire

9h30 : Recueillement des parents, amis et connaissances

12h30 : Départ pour la Cathédrale Saint-Pierre Apôtre

13h00 : Office religieux

14h30 : Départ pour le cimetière familial de Mengo

16h00 : Mise en terre

17h00 : Retour à Pointe-Noire

18h00 : Mot de remerciement de la famille

Fin de la cérémonie



MÉDIAS

La radio citoyenne des jeunes lance ses programmes à Brazzaville

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga a officiellement lancé les émissions de la radio citoyenne des jeunes (RCJ) le mardi 30 mai à Brazzaville.

Cette radio vise la sensibilisation des jeunes sur les antivaleurs et les bonnes pratiques en vue d'un comportement responsable et citoyen. Financée par le gouvernement japonais par le biais du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), exécutée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture avec l'appui technique du Réseau national des radios locales et communautaires du Congo, la RCJ est un projet du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique. Elle sera animée par les jeunes pour les jeunes.

Elle vise à offrir aux jeunes un espace d'expression et d'interaction entre les pairs sur les sujets ayant trait à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent en milieu jeune, à la promotion des valeurs de paix, de démocratie et du vivre ensemble, à la citoyenneté, l'entrepreneuriat juvénile, les droits humains, l'égalité du genre et le développement durable.

La RCJ est dotée d'un émetteur d'une puissance de 1000 watts prévu pour couvrir Brazzaville et ses environs. Cette radio

émet dans sa phase expérimentale sur une fréquence de 97.4 MHz jusqu'au 30 juin. Elle passera ensuite à la fréquence 98.6 MHz. La RCJ est installée dans les locaux de l'Institut national des recherches et d'actions pédagogiques de Brazzaville et sera animée par une quinzaine de jeunes pour la plupart formés au département des Sciences et techniques de la communication de l'université Marien-Ngouabi.

La ministre Destinée Hermella Doukaga donnant le top des émissions, a souligné que ce nouveau né des médias congolais constitue une valeur ajoutée à l'éducation à la citoyenneté dans le cadre de la sensibilisation, la conscientisation donc, l'éducation des jeunes par les médias. Cet outil, a-t-elle ajouté, est une priorité gouvernementale notamment du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique qui s'emploie à sa mise en œuvre depuis octobre 2016. « La RCJ est un canal par le lequel notre pays espère incontestablement à un encadrement qualitatif et quantitatif de nos jeunes. Dans sa vocation d'informer, de former et



Destinée Hermella Doukaga lançant officiellement la RCJ (Adiac) d'éduquer. C'est un outil efficace paix et de citoyenneté, gage de de transmission des valeurs de notre développement commun

», a indiqué la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, invitant la population congolaise à s'en approprier en s'appliquant activement dans sa promotion.

le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, également présent à la cérémonie, a reconnu que la radio est un moyen très efficace pour apprendre, une école sans mur, une plateforme d'échange et un outil didactique pertinent.

Il a notamment conseillé d'« Envisager des émissions pédagogiques sur les thématiques choisies dans les disciplines apparemment redoutées par les élèves qui constituent la jeunesse scolaire mais, bien cernées par des pédagogies aguerries ». « Ce projet est une occasion renouvelée d'entreprendre des vastes campagnes de vulgarisation dans de nombreuses thématiques, de souligner la méthode pertinente de la pédagogie pour une meilleure pratique des classes », a-t-il conclu.

Signalons que le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Moungalla, a aussi assisté à la cérémonie de lancement des émissions de cette première radio citoyenne des jeunes.

Rosalie Bindika

EXPOSITION

Le Siec 17 s'ouvre à l'Afrique



Un des temps forts des éditions précédentes (DR)

La 13^e édition du Siec se tiendra les 21 et 22 juin, à la Porte de Versailles Hall 4, et innovera avec l'installation d'un pavillon africain où seront mis à l'honneur la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Congo.

Organisé par le Conseil national des centres commerciaux et ouvert, cette année, à l'Afrique, le Siec sera à nouveau, à en croire les organisateurs, l'événement incontournable des dirigeants français, européens et désormais africains de l'industrie de l'Immobilier commercial et du Retail.

Pour cette édition, l'objectif demeure de rassembler tous les acteurs du commerce et, au cours de ce rendez-vous, permettre à chaque leader commercial de : développer son réseau ; se faire connaître ou asseoir sa notoriété auprès des décideurs du secteur ; booster son développement en Europe ; conquérir de nouveaux clients, bref, de conclure des affaires.

Des intervenants du secteur du commerce seront invités à faire part de leur expérience des affaires, de la vente, du branding, de la gestion, de l'usage des nouveaux médias et d'autres sujets d'actualité en lien avec l'activité du secteur, offrant une formation appropriée face à l'innovation et le savoir-faire de l'industrie de l'Immobilier commercial et du Retail.

A ce jour, les organisateurs confirment la participation d'une forte délégation africaine venant de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Congo.

Marie Alfred Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

« Au cœur des pouvoirs en Centrafrique » de Sylvain Ndoutingai

Paru aux Editions Jean Picollec, l'ouvrage de Sylvain Ndoutingai, témoin des perpétuels agissements déstabilisateurs vécus dans la République Centrafricaine, multiplie les anecdotes de l'acteur politique qu'il fut et en brosse un tableau lucide et étayé

Né en 1972 en Centrafrique, proche du président de la République François Bozizé, l'auteur est entré en politique à l'âge de 31 ans en tant que ministre de l'Energie et des

mines, puis des finances. Durant plus de dix ans, il s'est vu promis à un destin ambitieux et hors norme. Mais l'enjeu crucial et, au cœur de l'Afrique, la situation du pays en proie à une violente guerre civile due entre autres, à l'irruption des milices islamiques de la Seleka en ont décidé autrement, le contraignant à l'exil en France.

« Même contraint de quitter son pays, on le porte partout

avec soi », écrit-il.

Du lieu de son exil, il se souvient de sa jeunesse en Afrique, de sa carrière militaire, de ses premiers succès en politique, de l'ardeur mise pour l'accomplissement de ses missions ou le traitement des grands dossiers du ministère des Mines. Dans son livre, l'auteur analyse les causes de l'effondrement de la République Centrafricaine. Il mène une étude à l'appui des informations glanées dans le milieu mais surtout, de par ses relations, dénonce les intrigues de l'arène politique.

Il met en lumière la face cachée des traitements de dossiers d'Etat autour de personnalités telles que : Kofi Annan, Jean-Pierre Bemba, Blaise Compaoré, Idriss Déby, Abdou Diouf, Anicet Georges Dologuélé ou Michel Djotodia. Certes, le déclin de la République Centrafricaine est mis en exergue. Mais l'auteur ouvre des voies vers la paix, plein de la volonté et de l'espoir qui accompagnent un parcours africain ambitieux et hors norme.

À lire absolument !

M.A.Ng.



Sylvain Ndoutingai (DR)

FORMATION TECHNIQUE À L'IFC

128 heures pour apprendre la lumière et le son

Douze techniciens seront formés du 1er au 21 juin 2017 sur l'initiation et le renforcement des capacités en création, lumière et son par l'Institut français du Congo (IFC) en partenariat avec l'association Les courageux.

Créalités est un projet de formation technique basé sur l'initiation et le renforcement des capacités des techniciens. Ce sont des séries de formations qui se dérouleront en deux phases complémentaires. objectif : donner aux participants la capacité de créer leurs propres outils d'éclairage et de sonorisation avec peu de moyens et de favoriser l'émergence d'une écriture technique adaptée au contexte local.

Cette formation s'adresse aux professionnels du spectacle n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine du son et de la lumière, souhaitant acquérir quelques bases. Pendant 8 jours les apprenants s'attèleront sur la

lumière (les notions fondamentales de l'éclairage scénique, initiation à la création lumière, la fabrication des outils d'éclairages adaptés à son environnement).

S'agissant des modalités pédagogiques, cette formation aborde progressivement les notions théoriques nécessaires à l'utilisation des différents matériels. Le stage commence par la découverte de la lumière, l'électricité puis la chaîne sonore analogique. L'encadrement et les moyens techniques mis à la disposition des stagiaires sont prévus pour offrir à chacun le maximum de pratique et la capacité de créer soi-même les outils d'éclairage. L'exercice de sonorisation se déroulera lors de la fête de la musique avec des groupes de musiciens et le suivi de conduite se fera sur la base d'une proposition artistique menée par deux comédiens sur le texte « Dans la solitude des champs de coton » de Bernard-Marie Koltès.

Cette formation a pour respon-



Ange Cleo Konongo, responsable de la formation Créalités/Adiac (créateur et régisseur) ; Fer-

dinand Madzoumou (formateur électricité/ professeur certifié de lycée en électricité industrielle).

« Le projet Créalités a été initié à la faveur d'un constat sur le manque de conditions adéquates pour réaliser et accompagner au mieux les projets de créations artistiques dans le domaine du spectacle, dans le but d'initier et de renforcer les capacités des techniciens afin de fabriquer et de créer des outils nécessaires adaptés aux conditions qui se présentent à eux, de développer les compétences techniques et artistiques », a déclaré Ange Cleo Konongo.

Rappelons que bien avant la formation de Brazzaville, « Créalités » a organisé une formation en lumière et échanges à l'IFC de Pointe-Noire, du 16 au 20 juin, qui a abouti à une création lumière de la pièce « Stabat mater furiosa » de Jean Pierre Siméon, interprétée par Laure Bandoki.

Bruno Okokana

« SOIRÉE D'AFFAIRES TRIBUNE VIP »

L'esprit d'entreprise à la fête

Mêler plaisir de la danse et soirée de réseautage pour entrepreneurs, il fallait y penser. La seconde édition de la « soirée d'affaires Tribune VIP », organisée par la PDG Brenda Thandi Mbatha, s'est déroulée samedi en région parisienne. Une centaine de chefs d'entreprise du continent étaient réunis pour cette plateforme d'échange.

La PDG des entreprises Brenda qui opère dans le commerce général, l'immobilier et l'alimentaire au Congo, en France et en Belgique ajoute une corde supplémentaire à son arc avec l'événementiel. Brenda Thandi Mbatha a créé en février dernier une tribune pour partager idées et expériences dans le domaine des affaires et encourager l'esprit d'entreprise particulièrement parmi les femmes africaines, tout en faisant la fête au son des derniers tubes en vogue. Pour la deuxième édition animée par Patrick Dion, maître de cérémonie de circonstance, l'artiste rwandais MK Isacco a fait le show et différents entrepreneurs ont présenté leurs produits et leurs parcours, à commencer par l'initiatrice des soirées d'affaires et tribune VIP. Brenda Thandi Mbatha, qui a commencé en vendant des unités téléphoniques à Kintélé, emploie aujourd'hui, vingt ans plus tard, 72 personnes à Brazzaville, Bruxelles et Paris. Elle a soulevé l'importance de créer de l'emploi. « Les entrepreneurs ont un grand rôle à jouer dans le développement international. Il faut qu'un maximum de personnes créent des entreprises afin de faire diminuer le chômage », a plaidé la femme d'affaires.

Jean-Philippe Goutte, PDG du Bureau d'étude Capt Enegia, a présenté sa solution pour la construction de villages et de villes écologiques en Afrique, les Ecopoleis. Des contacts au plus haut niveau sont établis au Congo pour le déploiement prochain dans le pays de ces villages de 2 à 4000 habitants, autonomes en énergie et en traitement d'eau. Dimitri Mfoumou Titi, créateur du service de proximité « To Bonguissa », a expliqué son concept : une entreprise qui permet aux Congolais de la diaspora de prendre soin de leurs parents restés au pays. Et ce autour de quatre axes : l'alimentation, avec une offre de paniers repas, la santé, grâce à des consultations avec des cliniques partenaires, l'éducation, au moyen du paiement des fournitures scolaires ou des frais d'écolage, et des services divers à la demande.

Un couple de restaurateurs rwandais a mis l'eau à la bouche de l'auditoire en parlant de leur restaurant de spécialités africaines de grillades et de brochettes situé à La Courneuve, L'Européen.

Tous ces chefs d'entreprise sont revenus sur leurs débuts et ont expliqué les recettes leur ayant permis de se lancer avec succès. Une initiative qui permettra de faire du Congo une nation d'entrepreneurs et de répondre au souhait du gouvernement de diversifier l'économie congolaise. Pour en savoir plus, rendez-vous lors de la prochaine édition des soirées d'affaires tribune VIP qui aura lieu le 23 septembre.

Rose-Marie Bouboutou



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC